BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3900 du Mardi 23 Juillet 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COLLECTIF DES PARTIS DE L'OPPOSITION CONGOLAISE (CPOC)

«En politique, on ne reconduit pas des stratégies qui ont échoué»

Mathias Dzon (P.3)

CAN DE FOOT 2019

L'Algérie redevient un géant de l'Afrique

Les Fennecs ivres de bonheur (P.15)

DIOCÈSE DE DOLISIE

Ordination de deux prêtres et de deux diacres

Les nouveaux prêtres entourant les nouveaux diacres (P.10)

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Concert inédit du groupe Matinu Ma Mpimpa à l'IFC

(P.13)

Editorial

Avec nos excuses !

Avis d'Appel d'Offres National

(No: AON- F/04/PD-PAC/2019
REPUBLIQUE DU CONGO
-=-=-=-=-=-=-=-=-

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Financement : Prêt N° 2000001239 – CG FIDA/Gouvernement

Fourniture de trente-deux (32) motos triporteurs et dix-sept (17) motos avec casques à Makoua, Département de la Cuvette

1- Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des motos avec casques.
2- L'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les trente-deux (32) motos triporteurs et dix-sept (17) motos avec casques en deux (02) lots.
3-
- Lot N° 1 : Trente-deux (32) motos triporteurs avec casques ;
- Lot N°2 : Dix-sept (17) motos avec casques.

4-L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.
5- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) – Tél (00242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Email : pdpac.cg@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci – après du Lundi au Vendredi de 9 heures à 16 heures.
5-Les conditions minimum de qualification comprennent :
• La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative Congolaise (pour les entreprises installées sur le territoire Congolais) ;
• La justification d'un chiffre d'affaires en fournitures des cinq (5) dernières années au moins égale à deux (2) fois le montant de son offre.
• Avoir exécuté au moins un marché portant sur les motos au cours des trois dernières années;
La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.
6- Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement au comptant d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA.
7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 août 2019 à 11 heures 30 minutes, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 22 août 2019 à 12 heures 30 minutes à l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).
Le montant de la garantie d'offres en francs CFA est de : un million (1 000 000) FCFA.
Le pli devra porter la mention «AON - F /04/PD-PAC/PM/2019»
Fourniture de trente-deux (32) motos triporteurs avec casques et dix-sept (17) motos avec casques à Makoua, Département de la Cuvette.
«A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement»
L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

PD-PAC
«Villa Maison Blanche», derrière l'Ambassade
des Etats Unis, Arrêt de bus Hôpital Blanche Gomes
Pays : CONGO,
Téléphone : (00 242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Adresse électronique : pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

La Coordination du PD-PAC

Avis d'Appel d'Offres National

(No: AON- F/08/PD-PAC/2019
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTER DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Financement : Prêt N° 2000001239 – CG FIDA/Gouvernement

Fourniture à Brazzaville du matériel informatique et petit équipement pour l'Unité de Coordination du Projet et les Directions Départementales de la Pêche et de l'Aquaculture

1- Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition du matériel informatique et petit équipement.
2- Le Coordonnateur National du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications en vue de fournir à Brazzaville du matériel informatique et petit équipement, en cinq (05) lots constitués de
- Lot 1 : 19 ordinateurs ;
- Lot 2 : 18 imprimantes ;
- Lot 3 : 10 tablettes plus 02 serveurs ;
- Lot 4 : Matériel de communication ;
- Lot 5 : Petit équipement.

Le délai maximum de fourniture prévu est d'un (01) mois à compter de la date de notification du marché.
3- L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.
4- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) – Tél (00242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Email : pdpac.cg@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci – après du Lundi au Vendredi de 9 heures à 16 heures.
5- Les conditions minimum de qualification comprennent :
• La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative Congolaise (pour les entreprises installées sur le territoire Congolais) ;
• Avoir exécuté au moins un marché portant sur le matériel informatique au cours des trois dernières années ;
• La capacité financière : (i) l'entreprise doit être en mesure de préfinancer la totalité du coût des fournitures faisant l'objet du marché, (ii) la justification d'un chiffre d'affaires en fournitures des cinq (5) dernières années au moins égales à deux (2) fois le montant de son offre.
La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.
6- Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA.
La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque certifié.
7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 août 2019 à 11 heures 00, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 22 août 2019 à 12 heures 00 à l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).
Le montant de la garantie d'offres en francs CFA ou équivalent est de 650 000 FCFA.

Le pli devra porter la mention « AON - F /08/PD-PAC/2019»
Acquisition du matériel informatique et petit équipement pour l'UCP et les DDPA.
«A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »
L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

PD-PAC
«Villa Maison Blanche», derrière l'Ambassade des Etats Unis, Arrêt de bus Hôpital Blanche Gomes
Pays : CONGO, Local : voir réception
Téléphone : (00 242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Adresse électronique : pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur du PD-PAC

COLLECTIF DES PARTIS DE L'OPPOSITION CONGOLAISE (CPOC)

«En politique, on ne reconduit pas des stratégies qui ont échoué»

Le Comité restreint du Collectif des partis de l'opposition congolaise, sous la direction de son président Mathias Dzon, a animé samedi 20 juillet dernier, au siège de l'UPRN à Ouénzé, Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle, il a parlé de l'accord signé entre le FMI et le Congo et du dialogue national inclusif. Pour cette coalition de l'opposition, le dialogue est la «seule et bonne solution de sortie de la crise actuelle. En politique, on ne reconduit pas des stratégies qui ont échoué». A cette conférence de presse, Mathias Dzon était assisté de Serge Raymond Mviri, et Christophe Moukouéké qui a lu le mot liminaire.

Les responsables des partis de l'opposition

Apropos de la signature de l'accord avec le FMI, le collectif pense que les autorités congolaises devraient méditer les conseils de l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, au terme de sa mission au Congo. Pour le collectif, il ne ressort de cet accord aucune conditionnalité précise et contraignante obligeant les autorités congolaises à changer radicalement de logiciel politique. Or, *«le problème fondamental qui se pose au Congo aujourd'hui, est celui de la gouvernance. Comment passer de la mal-gouvernance actuelle à une bonne gouvernance qui rétablirait les équilibres globaux et permettrait la restructuration dynamique de l'économie en boostant une croissance saine?»*, s'est-il interrogé.

Selon ces dirigeants, ce programme ne profitera au Congo et à son peuple que si les autorités congolaises manifestent une volonté politique de l'appliquer en promouvant réellement les conditions d'une gouvernance vertueuse et transparente. Cela interviendra *«si le Président de la République accepte et autorise le rapatriement des recettes d'exportation, l'audit et la restructuration de la SNPC, l'audit des grands travaux, l'audit de la masse salariale, le rapatriement des fonds détournés et placés dans des comptes privés à l'extérieur du Congo, la réduction du train de vie de l'Etat par la révision à la baisse des rémunérations faramineuses accordées aux tenants du pouvoir, la suspension momentanée des multiples institutions politiques budgétivores et inutiles, la dissolution de la Fonction publique politique de fait».*

Le collectif pense qu'après cet accord, les Congolais attendent un véritable changement de gouvernance qui ne peut se construire qu'à l'issue d'un vrai dialogue politique national inclusif. *«Le Congo, notre pays, est économiquement en faillite, financièrement en cessation de paiement, socialement fracturé et politiquement sous très haute tension. Il a plus que besoin d'apaisement, de paix véritable et de réconciliation nationale. Les Congolais ont fortement besoin de retrouver le chemin de l'unité et de la concorde nationale»*, a-t-il réaffirmé.

«Malgré les appels réitérés de l'opposition en faveur de la convocation d'un vrai dialogue politique national inclusif, rassemblant toutes les Forces vives de la nation, pour agir ensemble aux fins de construire des solutions appropriées et fortes aux différentes composantes de la crise multidimensionnelle qui plombe le Congo, le pouvoir refuse systématiquement d'entendre raison et s'entête à vouloir contourner ce dialogue régénérateur et à organiser un nouveau monologue dans le cadre du Conseil national du dialogue», a-t-il signifié.

Il a appelé de ses vœux la tenue sans délai d'un vrai dialogue politique national qui rassemblera sans exclusive toutes les sensibilités politiques du pays, et définira de manière consensuelle les pistes de sortie de la crise multidimensionnelle et gravissime qui traverse de part en part le Congo.

Pascal AZAD DOKO

FORCE MONTANTE CONGOLAISE (FMC)

Donald Mobobola conteste sa suspension

Nul ne s'imaginait que la session extraordinaire du Comité central de la FMC convoquée le 15 juillet 2019 au Palais des congrès à Brazzaville, aurait débouché sur une série de sanctions contre certains membres du secrétariat permanent, considérés comme des frondeurs. La rencontre qui devait permettre de laver le linge sale en famille ou censé mettre un terme à la crise de légitimité qui gangrène l'Organisation juvénile du Parti congolais du travail (PCT), a plutôt procédé à des sanctions avec déchéance de fonction pour Donald Mobobola et l'exclusion temporaire de Cliff Oko Elenga.

Juste Bernardin Gavet

Donald Mobobola

Loin des caméras et des micros, cette session comme l'ont voulu les organisateurs, était placée sous une haute surveillance policière. Ce qui témoigne du malaise qui existe au sein de la FMC. Les rivalités étaient telles que les protagonistes des deux camps ne pouvaient plus continuer sur cette voie sans se couper de tout.

Pour tenter de sauver l'unité et la cohésion au sein de cette organisation, Pierre Ngolo, qui a personnellement présidé les travaux de cette session, a opté pour la discipline. Ce qui n'est pas le cas au Parti Congolais du travail (PCT) où un groupe de parlementaires met à mal la cohésion et l'unité au sein du groupe parlementaire de la majorité présidentielle.

Aux yeux de tous, la session extraordinaire de la FMC a été convoquée, non pas pour décider de la tenue du congrès de l'Organisation devant procéder au renouvellement des instances dirigeantes de la FMC, mais simplement pour sanctionner certains de leurs camarades qui n'étaient plus en phase avec leur secrétaire permanent à qui ils reprochent plusieurs entorses.

Pierre Ngolo a joué au sapeur-pompier pour éteindre le feu qui consumait la maison FMC, à une année de l'échéance présidentielle de 2021 où l'apport de la Force montante congolaise sera plus que sollicité. A ses côtés, il avait Fernand Sabaye, secrétaire permanent du PCT, chargé de la jeunesse.

L'entrée dans la salle était strictement contrôlée. Il fallait pour chaque membre du Comité central invité à la session, présenter sa carte d'identité. C'est dans un climat que les travaux se sont déroulés. Après cinq heures de débats, les sanctions sont tombées: Donald Mobobola, secrétaire chargé des activités économiques, de l'emploi des jeunes, des affaires sociales, chef de file des frondeurs, a été remplacé par Prudence Mayala. Quant à Cliff Oko Elenga, secrétaire chargé de l'organisation, il a été remplacé par Lucien Emmanuel Francky Ibata. D'autres membres ont reçu des blâmes et avertissements.

La réponse de Donald Mobobola ne s'est pas faite attendre. Au cours d'un point de presse qu'il a donné le 19 juillet dernier, il a rejeté sa suspension en se fondant sur les textes fondamentaux qui régissent le fonctionnement de la FMC. Il a estimé que la décision prise par le secrétaire général du PCT, n'émane pas de la volonté des membres du Comité central de la FMC. *«Une décision illégale qui viole le parallélisme de forme, parce qu'un secrétaire permanent de la FMC est élu au congrès et ne peut être démis que par un autre congrès, quelle que soit la faute qu'il a commise»*, a-t-il expliqué.

Pour lui, *«la suspension ou l'exclusion d'un membre du Comité central est prononcée à la majorité absolue sur proposition du Comité central…En cas de session extraordinaire, l'ordre du jour et les documents y afférents sont adressés, selon la procédure d'urgence, aux membres du Comité central de la FMC, par le secrétaire. Les documents du Comité central sont pris soit par consensus, soit par vote à la majorité simple ou à la majorité des deux tiers».*

KAUD

A NOS LECTEURS

L'espace *«Point de vue»* est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun.

Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.

Editorial

Avec nos excuses !

En raison des difficultés techniques que rencontre la société qui assure l'impression de notre journal, vous avez pu noter que des pages sont rendues parfois illisibles, parfois maculées de tâches avec une qualité approximative de nos illustrations en couleurs. Notre prestataire de services assure que cette gêne, involontaire, est passagère. Nous ne pouvons dire que la même chose à ceux de nos lecteurs qui nous en font gentiment la remarque. Et leur présenter nos excuses sincères.

La qualité de La Semaine Africaine en ligne reste toutefois intacte; elle est telle que nos informaticiens l'imaginent et vous la destinent. Cette situation est provisoire, répétons-le, et nous vous prions de continuer à nous témoigner de votre confiance. Nous ne pouvons pas imaginer qu'il faille parler de sabotage, comme certains lecteurs s'empressent à le conclure. Beaucoup de journaux concurrents imprimés par la même imprimerie paraissent avec les mêmes désagréments, sont marqués par une baisse de qualité visuelle surtout en bas des pages.

Cette situation est aussi une interpellation: Brazzaville ne compte qu'une seule imprimerie capable de rendre un travail en quadrichromie (en plusieurs couleurs sur une ou plusieurs pages). Les exigences de nos annonceurs sont parfois strictes ; nous nous y plions du mieux que nous pouvons, parce qu'en l'absence d'une quelconque subvention ou aide de quelque institution que ce soit, nous sommes bien obligés de nous plier littéralement en quatre pour servir ceux par qui nous faisons vivre cette entreprise. Mais nous ne sommes pas acculés à nous bousculer tous, bienveillants et malveillants, à l'unique guichet d'imprimerie !

Prenant conscience de ce que cette situation peut avoir de suicidaire, nous avons déjà entrepris l'acquisition d'une ou plusieurs machines rotatives qui nous rendront de nouveau autonomes, et qui feront revivre dans le même temps, notre propre imprimerie, l'imprimerie Saint-Paul. Les différentes difficultés techniques ont, depuis plus d'une décennie, coupé le lien d'avec celle qui est, en quelque sorte, notre sœur jumelle, un deuxième poumon. Nous reprendrions à imprimer dans nos propres structures, et suivant l'idée que nous nous faisons d'une presse vraiment indépendante. Merci donc de continuer à nous témoigner votre indulgence, et merci pour la patience.

Albert S. MIANZOUKOUTA

DISPARITION

Le député Jean Apollinaire Tsiba s'en est allé

Secrétaire national de l'UPADS, député de Komono, département de la Lékoumou, Jean Apollinaire Tsiba est décédé à Rouen, en France, le 18 juillet 2019. Il y avait été évacué pour des soins médicaux.

L'illustre disparu était vice-président du groupe parlementaire de l'UPADS et alliés. Il était également secrétaire de la Commission des lois et des affaires politiques de l'Assemblée nationale. Ancien maire de l'arrondissement 1 Lumumba, à Pointe Noire, Jean Apollinaire Tsiba s'en va dans la force de l'*age.

À Komono son fief, le député s'est pleinement investi dans des actions sociales, avec notamment la ''Dynamique Komono''. Politique, Jean Apollinaire Tsiba était, par ailleurs, un homme d'accès facile, ouvert, généreux, d'une certaine humilité. C'était là, pour lui, des valeurs dont il ne pouvait se départir.

L'intelligence et la culture au service de l'action était également une idée dont Jean Apollinaire Tsiba se faisait porteur. Aussi savait il rendre sa soif de connaissance contagieuse au sein de l'UPADS, même parmi ceux de ses camarades qui s'opposaient à lui.

Fondation ODZALA-KOKOUA
République du Congo

www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua recherche une personne compétente et qualifiée pour le poste de caissier (e)

Lieu d'affection : Bureau du Parc à Brazzaville.

Responsabilités

Ce poste inclus les activités ci-dessous :

- Effectuer les paiements et versements dans la caisse
- Tenir le livre de caisse à jour
- Effectuer l'encodage des pièces comptables,
- Effectuer des inventaires de la caisse hebdomadaires et mensuels
- S'assurer la qualité et l'exhaustivité des pièces comptables supportant les mouvements de caisse
- Effectuer la classification et l'archivage des pièces comptables.
- Faire les demandes d'approvisionnement de la caisse au RAF.
- Saisir les opérations dans le logiciel comptable
- Exécuter toutes autres tâches raisonnablement associées, mais ne figurant pas dans la présente description de tâches lorsqu'elles sont attribuées par le superviseur ou tout autre membre de l'équipe de coordination.
- S'assurer que le journal de caisse du caissier est correct (encodage, montant, contrôle des soldes...)

Formation requise ou souhaitée :

- Expérience d'au moins 3 ans à un poste similaire avec références
- Connaissances de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook)
- Maitrise d'un logiciel de comptabilité (Sage Pastel de préférence)
- Être rigoureux dans l'application des procédures et dans ses comptes
- Maitrise de la langue française

Dossiers de candidatures :

- Lettre de motivation ;
- CV détaillé ;

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à l'adresse e-mail pnok@africanparks.org, en indiquant la référence « 2019/ADMIN/BZV » en sujet de l'email ou déposé au bureau de la fondation.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 27 Juillet 2019.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La Famille POUABOUD-BICOUMAT; M. Jean Théodore POUABOUD, ancien Maire de la ville de Pointe-Noire, son frère; le Dr Benoît LOEMBE, Patriarche; le Chancelier Serge Eugène GHOMA-BOUBANGA, son fils; ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants, ont l'infinie tristesse d'annoncer la disparition de Mme BAYONNE née POUABOUD Fernande, survenue à Pointe-Noire le samedi 6 juillet 2019, dans sa 78e année.

La veillée se tient au quartier Mpita (Pointe-Noire), à la Résidence POUABOUD Jean Théodore.

En union de prière pour le repos de son âme.

Programme de la cérémonie solennelle d'hommage à la matriarche Fernande POUABOUD, veuve BAYONNE Lambert

Mercredi 24 juillet 2019

13h30: Départ du cortège familial pour la Morgue municipale
15h30 : Départ de la Morgue municipale de Pointe-Noire pour le domicile familial (Résidence POUABOUD Jean Théodore), à Mpita
16h00 : Arrivée du cortège funèbre au domicile familial
17h00 : Recueillement et témoignages
20h00 : Grande veillée avec animation culturelle

Jeudi 25 juillet 2019

9h00: Recueillement
12h 00: Départ de la dépouille mortelle pour la paroisse Saint François à Foucks
13h00: Messe de Requiem
15h00: Départ pour le cimetière familial de Bilala
16h30: Retour au lieu de la veillée
17h30: Fin de la cérémonie

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique
Brazzaville, République du Congo

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 27 Juillet 2019 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob face Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00.

Les biens suivants seront mis en vente:

- Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers (climatiseur, aspirateur, congélateur, refrigérateur, cuisinière, micro-ondes, bouilloire, cafétière, fer à repasser, machine à laver, machine à sêcher…)
- Des équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes …)
- Des matériaux de construction
- Des groupes électrogènes
- Des véhicules

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 25/07/2019 et Vendredi 26/07/2019 de 9H00 à 18H00 pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente.

MODE DE PAIEMENT: ESPECES (Fcfa Uniquement) SUR PLACE!!!

The U.S. Embassy Brazzaville will hold an auction sale on July 27, 2019 at 09:00. New and used items will be sold. All interested persons are encouraged to preview the items on July 25th and 26th from 09:00 to 17:00.

ITEMS FOR SALE:

Residential and office furniture, appliances (Air-conditioner, vacuum cleaner, freezer, fridge, stove, microwave, washer, dryer, computers, printers, building materials, generators and vehicles.

LOCATION: Embassy Warehouse: Léon Jacob Street, opposite SOCIETE AFRIC in Mpila. Photo ID's will be required to enter the facility.

** All sales are final and CFA payment is due at the time of winning

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT POST FORMATION DES JEUNES FORMES PAR LE PDCE A BRAZZAVILLE ET A POINTE-NOIRE

N° de référence : CG-SC – QC – 0068 /PDCE/2019/IDA 5302

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'un cabinet chargé de l'accompagnement post formation des jeunes formés par le PDCE à Brazzaville et à Pointe-Noire.

2. Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est de mettre en place un mécanisme d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes bénéficiaires de formation pour la cohorte 2 du PDCE. De façon spécifique, il s'agira de :

-informer les jeunes sur les opportunités d'emplois salariés, les avantages de s'organiser en coopératives et le développement de la micro-entreprise ;
-former les jeunes aux techniques de recherche d'emploi (rédaction d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation, contacter une entreprise par téléphone, répondre à une petite annonce, réussir un entretien d'embauche, négocier avec un futur employeur, etc.) ;
-faire connaitre aux bénéficiaires les services publics de l'emploi et leurs missions, ainsi que les bureaux privés de placement ;
-fournir des informations sur les emplois disponibles en établissant des liens avec le service public de l'emploi, les employeurs et les structures privées de placement ;
-organiser périodiquement des entretiens individuels et collectifs pour faire le bilan de la recherche d'emploi des jeunes suivis ;
-former les bénéficiaires au mécanisme d'accompagnement à la création et la gestion d'une coopérative/micro-entreprise ;
-aider les jeunes formés à matérialiser les idées de projet et les accompagner à l'élaboration des plans d'affaires simplifiés ;
-informer les jeunes formés sur les structures d'appui financier et non financier disponibles ;
-créer des liens avec les fournisseurs financiers et non financiers identifiés ;
-accompagner ces jeunes à la formalisation de la micro-entreprise;
-aider ces jeunes à s'organiser en réseau ou plateforme d'échanges et de suivi en fonction des corps de métiers.

3.Résultats attendus de la mission:

* les jeunes sont formés aux techniques de recherche d'emploi et disposent des informations sur les opportunités d'emplois existants ;
* les jeunes ont une connaissance parfaite du service public de l'emploi ;
* les entretiens individuels et collectifs périodiques avec les jeunes sont organisés ;
* les structures d'appui financier et non financier sont connues par les porteurs des projets ;
* les idées des projets sont transformées en projet et les plans d'affaires des jeunes finalistes orientés vers l'auto emploi sont élaborés ;
* Le réseau ou plateforme d'échanges et de suivi des jeunes en fonction des corps de métiers est créé et fonctionnel ;
* le répertoire des services d'appui financier et non financier est disponible ;
* un guide sur l'accompagnement post formation est élaboré et disponible;
* des rapports mensuels de suivi sont transmis au PDCE.

4. Qualifications et profil requis du cabinet

Le cabinet devra justifier d'une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Il doit disposer du personnel clé ci-après : (i) un spécialiste en gestion humaine ; (ii) un économiste ; (iii) un spécialiste en gestion financière et enfin (iv) un conseiller en insertion professionnel.

4. Durée de la mission

La durée de la mission est de cinq (5) mois à compter de la date de fin de stage des apprenants.

5. Méthode de sélection du cabinet

Le cabinet sera sélectionner en accord avec les procédures de la Sélection basée sur les qualifications des consultants (QC) définie dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, de janvier 2011, version révisée Juillet 2014.

6. Critères d'évaluation des manifestations d'intérêt

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- les qualifications générales et expérience de la firme dans son domaine de spécialisation choisie ;
- l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires, et
- le personnel permanent de la firme dans le cadre de sa gestion normale.

L'Unité de Gestion du PDCE invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Informations Supplémentaires

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 09 Août 2019 à 13 h 00 (heures locales) et porter expressément la mention (Dossier de manifestations d'intérêt pour l'accompagnement post formation des jeunes formés par le PDCE à Brazzaville et à Pointe-Noire).

Secrétariat PDCE
A l'attention du Coordonnateur par intérim
Unité de Gestion du PDCE
Adresse : 177, rue Soweto – Quartier Ex télévision – Bacongo
Tél : (00242) 06 984 48 25/ 05 551 25 52/ 06 951 36 62/06 650 40 22
Email : contact@pdce-congo.com/congo.pdce @yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 17 juillet 2019

Le Coordonnateur par intérim du Projet,

ANGA David

DIPLOMATIE

Bertrand Cochery a fait ses adieux aux présidents des deux chambres du Parlement

En fin de mission en République du Congo, l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, a rencontré mardi 16 juillet 2019 les présidents des deux chambres du Parlement, Pierre Ngolo et Isidore Mvouba. Deux points ont été évoqués au cours de ces entretiens: le renforcement des relations bilatérales entre les deux chambres parlementaires congolaises et celles de la République française et la question liée aux accords entre le FMI et le Congo.

Isidore Mvouba remettant un présent à Bertrand Cochery

«Nous avons noué des relations aussi profondes et amicales pendant les trois années de ma mission, surtout que ce ne sont pas des adieux mais un au revoir. Il n'est pas question pour moi de dire adieu au Congo, aux personnes avec qui j'ai travaillé aussi étroitement», a affirmé le diplomate français.

Il est revenu sur l'accord triennal signé avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la facilité élargie de crédit. *«Nous ne sommes pas dans un monde de magiciens: le programme du FMI, c'est une aide considérable qui est apportée au Congo, mais il faut aussi que le Congo se mette en position d'en tirer tout le profit. D'où la nécessité de faire un fort investissement dans les dépenses de l'Etat sur les dépenses à caractère social, secteur pour lequel, le FMI est d'accord. Il ne faut pas sacrifier le social, il faut faire plus»*, a-t-il dit.

A ce titre, Bertrand Cochery a encouragé les autorités congolaises à appliquer les réformes sur la gouvernance financière et économique, ainsi qu'à donner aux entreprises les conditions idoines de travail, en améliorant le climat des affaires. *«Je pense que cet échange avec la représentation nationale était important parce que les députés reçoivent tous les messages du terrain et il faut qu'ils retournent vers les électeurs qui sont la raison d'être principale de toute démocratie»*, a conclu Bertrand Cochery.

Richard TSIOMO
(Stagiaire)

ABBE FELICIEN MAVOUNGOU, COORDONNATEUR NATIONAL DE LA COMMISSION JUSTICE ET PAIX

«Tirer les leçons et faire autrement désormais»

La signature de l'accord entre le FMI et le Congo n'a pas laissé indifférent le président de la Commission Justice et Paix, l'abbé Félicien Mavoungou. Il a réagi dans les colonnes de La Semaine Africaine. *«On ne peut pas continuer chaque fois à nous endetter, à compromettre l'avenir des générations futures. Nous nous posons des questions»*, a-t-il déclaré.

Abbé Félicien Mavoungou

**Monsieur l'abbé, en tant que Justice et paix, je suppose que vous avez une réaction au vu de l'accord tant attendu qui vient d'être signé entre le Congo et le Fonds monétaire international?*

**Nous sommes pantois et interrogateurs. Parce qu'on se pose des questions sur ces accords qui reposent sur le FMI qui a pour vocation de venir en aide aux pays en difficulté. Nous, nos interrogations c'est sur ces accords. Comment on est arrivé là? C'est la question que tous les Congolais se posent. Mais, on espère quand même que les leçons ont été tirées pour l'avenir et pour l'histoire. Parce qu'on ne peut pas continuer chaque fois comme ça, à nous endetter, à compromettre l'avenir des générations futures. Donc, en fait, pour répondre à votre question, nous nous posons des questions. Nous sommes interrogateurs.

**Interrogateurs, mais malgré tout contents quand même, c'est comme un élève qui vient de réussir à son diplôme, malgré tout, non?*

**Non, nous ne sommes pas contents, bien au contraire! Mécontents, non pas d'avoir reçu un appui de la part du FMI, mais mécontents de la gestion du pays. Comment le pays a été géré et comment on en est arrivé là? C'est ça notre réaction à vrai dire. Parce qu'il y a quelques années, on nous disait que le Congo était en surliquidité, on avait des budgets de 4.000 milliards. Il y a dix ans, la dette avait été remise…et dix ans après, nous retombons dans la disette, on est derrière le FMI.

Nous avons accueilli cette nouvelle avec beaucoup d'interrogations, et vraiment notre prière, c'est qu'on n'en arrive plus là et nous avons les moyens de nous mobiliser davantage pour que notre pays ne retombe plus dans la disette.

Malgré tout, il s'agit quand même d'une avancée, parce que derrière l'accord avec **le FMI, se profilent aussi d'autres accords avec des institutions internationales. Et aucun pays ne peut se développer sans s'endetter, M. l'abbé?*

**Non! on peut s'endetter plus ou moins à certaines conditions. Mais dans le cas d'espèce du Congo, on ne peut pas s'en réjouir. Nous ne sommes pas euphoriques! nous disons plutôt cette dette ce sont les générations futures qui vont la payer. On espère que les leçons sont tirées pour l'avenir. Et pour répondre à votre question, lorsqu' on va contracter un prêt, c'est de l'argent qu'il faut payer. Et, on n'a pas dit aux Congolais que le pays s'endette encore plus avec ces accords avec le FMI. Bien sûr que l'argent sera mis à notre disposition, il pourra peut-être permettre à l'économie de redémarrer, mais c'est de l'argent qu'il faudra rembourser. Et quand on a une dette, on n'est pas tranquille. On espère que cet ajustement budgétaire va servir à redresser le pays, et surtout à aider nos décideurs politiques à gouverner autrement.

**La critique récurrente qui vient souvent c'est: vous les hommes d'église, de quoi vous mêlez-vous?*

**l'Eglise a une parole. Chaque personne d'église est un outil constitutif de l'évangélisation. C'est la mission de l'Eglise: savoir analyser les situations qui se présentent à nous dans la société. C'est ce que fait l'Eglise, qui a toujours invité à la transparence, à une gestion rationnelle du patrimoine commun. Et pour le cas d'espèce du pays, l'Eglise a un mot à dire. Non pas pour prononcer une sentence ou pour juger les leaders politiques, mais pour les inviter à avoir une conscience de plus en plus citoyenne et éclairée sur les problèmes du pays pour que cela ne se répète plus.

La critique que promeut l'Eglise, n'est pas très différente de celle que proclame l'opposition à l'endroit des leaders politiques de notre **pays. Y a-t-il affinités entre l'oppositions et l'Eglise?*

**Il n'y a jamais d'affinités et il n'y aura jamais d'affinités entre l'opposition politique, l'Eglise et la société civile. Nous, l'Eglise, nous apportons un éclairage aux décideurs politiques. Et bien sûr, en ce qui concerne la dette ou la crise, l'Eglise a un éclairage à donner. Les évêques l'ont déjà fait en mai 2018, et sont encore prêts à le faire, étant donné qu'ils ont eu cette mission d'éclairer les hommes politiques sur leur rôle dans ce qu'ils ont à faire dans notre société.

**M. l'abbé, le Catholique qui vous lira sera très certainement d'accord avec vous sur le constat, maintenant, qu'est-ce qu'il faut faire? Qu'est-ce que le citoyen qui est aussi Catholique ou l'inverse, doit-il faire pour que nous ne vivions plus des situations douloureuses?*

**C'est vrai, dans cette situation de crise, le citoyen a un rôle, une responsabilité à assumer en tant que citoyen. Je parle du chrétien, mais surtout des décideurs politiques qui sont pointés du doigt. Je suis un peu pessimiste sur l'avenir si, on continue à gérer le pays comme on le fait encore aujourd'hui. On a parlé de la Fonction publique territoriale, on a parlé de décentraliser le pays, mais le pays reste toujours centralisé. Et c'est parce que nous ne faisons pas attention à un certain nombre de choses. Je prends un exemple simple: lorsqu'un citoyen qui est à Pointe-Noire, à Impfondo, à Ouesso, etc. veut faire voyager son enfant, doit quitter son poste pour venir passer une ou deux semaines à Brazzaville pour faire le passeport. On oublie ce que ça coûte. Or, il faudrait qu'on gouverne le peuple autrement, pour que les grands fonctionnaires soient capables de travailler avec beaucoup de conscience, et pour qu'enfin la société civile et tout le monde soient vraiment à la tâche. Le FMI doit peut-être aider le Congo, mais ce n'est quand même pas au FMI à relever le pays, c'est aux Congolais avec leur génie culturel! L'Etat doit aider les gens à se mettre au travail, surtout à investir sérieusement dans les secteurs prioritaires. Les décideurs politiques portent une lourde responsabilité, mais bien sûr les citoyens que nous sommes devrions aussi être vigilants, et aussi nous mettre au travail. Un décideur politique doit travailler autrement.

Propos recueillis par
Albert MIANZOUKOUTA &
Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

L'opposition absente au lancement officiel des activités du Conseil national du dialogue

Les partis politiques de l'opposition que dirige Pascal Tsaty Mabiala n'ont pas participé, bien qu'invités, au lancement officiel des activités du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue. Pascal Tsaty Mabiala, chef de file de l'opposition, avait adressé un courrier le 10 juillet dernier à maitre Martin Mbéri, secrétaire permanent du Conseil, qui explique les raisons de l'absence de sa famille politique:*«Nous attendons avec un intérêt particulier la convocation du vrai dialogue».*

Congo-FMI: un accord à minima

Le collectif des partis de l'opposition congolaise au cours d'une conférence de presse, donnée, à Brazzaville, le 20 juillet dernier, a qualifié de compromis à minima l'accord sur la facilité élargie du crédit conclu entre le Congo et le FMI. Ce groupement politique estime que les conditions d'utilisation de ce prêt ne permettront pas au pays de restructurer sa dette publique jugée insoutenable et de rétablir la viabilité des finances publiques.

STPU: la population épingle les retards

Les bus de la STPU (Société de transport public urbain), commencent tard dans la matinée, à partir de 8 heures et arrêtent trop tôt le transport, le soir, aux environs de 20 heures. Aux heures de pointe, les populations se plaignent du retard de ces bus et le phénomène des demi-terrains que pratiquent les bus des privés, revient en force, aux quatre points cardinaux de la ville. La STPU n'est-elle pas venue pour soulager les souffrances des populations ?

Pourquoi des chargeurs aux arrêts de bus à Brazzaville ?

Le phénomène des chargeurs continue de déranger la bonne circulation des bus du transport en commun privés. Ces chargeurs sont présents dans presque tous les arrêts de bus, pour demander à chaque passage de bus la somme de 100 francs Cfa, afin d'assurer l'entretien de l'endroit où s'arrêtent ces bus. Des querelles et même des bagarres surviennent. Le phénomène persiste dans la ville. L'argent récolté prend une direction inconnue. Et, les nids de poule sont toujours là !

Les aliments braisés exposés à l'air libre et à la poussière

Comment peut-on vendre des produits alimentaires à consommer rapidement, sans condition d'hygiène ? Ces aliments sont du prêt à manger. Partant, ce phénomène très répandu dans le pays, ne garantit nullement contre les maladies. Les vendeurs (es) ne sont pas vaccinés et la poussière et la fumée des véhicules ne sont pas repoussées.

Redynamisation de la coopération Congo-Belgique

La Belgique et le Congo redynamisent leurs relations, après une interruption diplomatique intervenue en 2015. L'ambassadeur de ce pays Frédéric Meurice, accrédité au Congo, a fait part vendredi dernier à Brazzaville, de la volonté de son pays de redynamiser, sur de nouvelles bases, ses relations avec le Congo. Les domaines militaires, sécuritaires et économiques seront privilégiés. Une nouvelle chancellerie de Belgique est en construction à Brazzaville. Le diplomate belge l'a souligné lors d'une réception solennelle deux jours avant la date officielle de la fête nationale, commémorée chaque 21 juillet de l'année.

Qui est le propriétaire du terrain de l'ancienne SOTEXCO ?

Des industriels chinois s'apprêteraient à relancer les activités textiles sur le domaine des anciennes SOTEXCO (Société des textiles du Congo) et UTS (Usine des tissus synthétiques) à Kinsoundi, à Brazzaville. Questions : à qui et par qui a été vendu ce vaste domaine ? On parle d'un Libanais qui en détiendrait le titre de propriété…. Congolaiserie !

Le calvaire des habitants de Ngamakosso

Depuis que l'érosion de Ngamakosso s'est formée, la population de ce quartier et de Manianga éprouve d'énormes difficultés pour accéder au centre-ville. Chaque matin (entre 6 et 9h) et le soir (de 17 à 18h), il y a des longues files qui empruntent le couloir servant de passerelle pour atteindre l'autre côté de cette érosion. On assiste à des bousculades et des querelles. La situation perdure et la saison préconisée pour les travaux n'est toujours pas mise à profit. Seulement 5 des milliards de FCFA requis ont été déboursés par l'Etat. On attend.

Les chauffeurs de taxi bus font la loi

Toujours à cause de cette érosion, la population de cette zone est confrontée au problème de transport. Les habitants sont assujettis aux caprices des chauffeurs. Il leur faut deux correspondances pour atteindre leur destination alors que, avant l'érosion, il suffisait d'un bus pour aller de Manianga à Ouenzé (dans le 5e arrondissement de Brazzaville).

LANCEMENT DE L'OPERATION ZERO DECHETS PLASTIQUES

Conscientiser les citoyens à lutter contre les objets plastiques

L'Ong Healthy Environment, en collaboration avec des partenaires, a lancé jeudi 18 juillet 2019 à Brazzaville l'opération zéro déchets plastiques au Congo.
Débutée le 20 juillet, cette opération permettra de sensibiliser la population, de collecter et recycler des plastiques usés. Elle sera clôturée le 30 septembre 2019. C'est Guy Marius Okana, 1er vice-maire de la ville de Brazzaville, qui a lancé l'opération, en présence de Yvon Kaba, directeur général de l''ONG.Healthy Environment, d'administrateurs-maires des arrondissements et d'autres partenaires de l'ONG.

Guy Marius Okana procédant au pesage des déchets plastiques

L'opération zéro déchets plastiques vise à mettre en application le décret présidentiel 2011-485 du 20 juillet 2011 règlementant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets en plastique. Cette opération consiste en la vente des déchets plastiques dans les points de pesage par les populations à l'ONG. Healthy Environment qui rachètera ces déchets par le biais de son partenaire Airtel, c'est-à-dire par les transactions de payement mobile. A partir de ce projet, l'ONG. veut optimiser une chaîne de valorisation pour collecter et trier les déchets. Cette opération permettra aussi d'occuper les jeunes à se constituer un petit fonds pour préparer leur rentrée à venir et de régler leurs besoins au quotidien.
Pour Yvon Kaba, l'Ong Healthy Environment est une plateforme associative spécialisée dans le domaine de l'environnement. Plusieurs actions depuis sa création témoignent de son engagement. La dernière en activité date du 1er samedi du mois de juillet de cette année, journée consacrée au niveau national à l'opération de salubrité décrétée par le premier ministre, chef de Gouvernement. Le plastique *«envahit notre quotidien, on ne peut pas passer dans une ruelle des grandes villes de notre pays, sans voir un sac, une bouteille plastique abandonné sur la route. Ayant des effets très néfastes sur l'environnement et notre sécurité sociale, il est l'une des causes de l'état d'insalubrité sans pareil dans lequel se trouve le Congo aujourd'hui. Notre environnement commun est en perdition. Prenons garde et agissons pour notre survie. Notre avenir en dépend. L'humanité souffre à cause de notre comportement malsain. Notre environnement de proximité est insalubre, l'une des causes est la pollution plastique. Nous devons changer de mentalité et arrêtons de penser que notre survie dépend des autorités»*, a-t-il dit.
Guy Marius Okana, lançant l'opération a fait comprendre que la question de l'hygiène, de la pollution atmosphérique est une préoccupation au plan national et local. *«Il revient à tout citoyen de mener une lutte acharnée contre les déchets et d'autres objets plastiques qui saturent les canalisations. Les déchets plastiques sont une menace réelle contre la planète en général et pour la ville de Brazzaville en particulier. Pour éradiquer ce fléau, la commune de Brazzaville n'entend pas rester en marge de ce combat, d'où le bien-fondé de cette opération»*, a-t-il relevé.
Le 1er vice-maire de la ville de Brazzaville a appelé à l'implication et à la conscience de tous les administrateurs-maires d'arrondissement, les chefs de quartiers, de blocs et tous les habitants de Brazzaville.
A l'issue du lancement de l'opération, Guy Marius Okana a procédé à la simulation avec le pesage des plastiques usés.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et
Esther OTALAHI ESSENGO (Stagiaire)

Qui me répondra ?

Les jeunes doivent redonner de la dignité aux activités rurales et revaloriser leurs terres. Comment les aider?

Gaspard Nkounkou (Mayanga-Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la paix» (Pape Paul VI)

COOPÉRATIVE

Produire du poisson en ville, c'est possible !

Hauts cadres de l'agriculture, deux experts se sont mis dans l'idée de nourrir les habitants des villes de poisson frais. Belvere Stanislas Nakavoua et Guy Florent Banimba ne sont pas pêcheurs mais éleveurs de poisson. Chez eux. En ville. Ils ont monté leur coopérative de production d'aliment et de poisson d'élevage. Les débuts sont prometteurs.

Belvere Stanislas Nakavoua et Guy Florent Banimba à leur site de Mafouta

Un des bacs de reproduction

Sur deux sites, leurs propres parcelles de Kinsoundi et de Mafouta, ils ont installé une dizaine de bacs où frétillent les alevins, les poissons-chats (silures) et autres tilapias de diverses tailles. *«Nous voulons amener le citadin à produire lui-même et à consommer du poisson frais, au lieu de toutes ces choses qu'on nous fait consommer qui ont été capturées on ne sait-où, et qui ont été conservées on ne sait comment ! ».*
Le défi semble énorme dans une ville comme Brazzaville, un million d'habitants, où le pouvoir d'achat faible impose aux ménages de recourir d'abord au plus abordable. Tel le hareng (makwala) *«frais» pêché dans les eaux froides du nord de l'Europe en des temps immémoriaux et qui arrivent dans l'assiette du Congolais après des bains chimiques innommables, des transbordements de containers multiples et une rupture certaine de la chaîne du froid !*». Défi énorme, mais pas impossible, détaille Belvere Nakavoua.
«Le plus gros problème, c'est l'aliment. Mais avec une petite structure, nous sommes parvenus à fabriquer une gamme d'aliments avec des intrants locaux : du tourteau d'arachide, du maïs, du petit pois (Nkasa) et de la farine de manioc, notamment. Et ça marche. »
Le poisson produit est vendu à 300F l'unité pour qui vient acquérir jusqu'à 1000 poissons. La perspective est de baisser ce prix, quand une machine de fabrication de cet aliment pourra être acquise. Elle coûte un peu plus de 2 millions de francs CFA ; hors de portée des deux amis qui travaillent sans le soutien de personne, investissent leur salaire et n'ont pas encore exploré la piste du crédit bancaire. Ils en sont à asseoir leur structure !

Voir plus grand

Ainsi, à Mafouta, ils entendent faire dans du sérieux. Les bacs ici ne sont plus modestes, en plastique, mais dans du béton de plus grandes dimensions. Dès qu'on se penche au bord, les poissons viennent saluer à leur manière, en éclaboussant l'indélicat d'un jet d'eau qui fait plaisir à essuyer. C'est sûr, il y a du poisson dedans et dans moins de deux mois il sera sur les étals des poissonniers … ou dans la poêle à frire !
Les deux amis sont des spécialistes de l'aquaculture Ils commencent déjà à suivre d'autres passionnés qui veulent se lancer dans ce type d'élevage en ville. Ils se dépensent sans compter pour cette passion qui pourrait devenir un véritable business. Ce jour-là, ils se rendaient à Talangaï, en bus, au secours d'un autre passionné qui rencontre des difficultés inattendues.
Car le site de Mafouta, où ils continuent d'installer des bacs en ciment, pourrait aussi devenir à terme, une école d'aquaculture pour les étudiants qui viendraient en formation pratique. *«Nous voulons faire la promotion de l'aquaculture en milieu urbain auprès de tous ceux qui le veulent, et quelles que soient les conditions dans lesquelles ils sont hébergés. Locataires ou propriétaires de son logement peuvent élever du poisson sans gros investissement. Il suffit de le vouloir »,* renchérit M. Banimba qui, pour les formalités administratives, porte la casquette de président de la coopérative.
Tous les deux sont d'avis que l'heure est venue pour le Congolais de rêver à autre chose qu'à du pétrole.

Albert S. MIANZOUKOUTA

TELECOMMUNICATIONS

Ne pas violer la loi en continuant de vendre des SIM pré-activées

A la suite des contrôles inopinés effectués dans plusieurs agglomérations du territoire national entre le 26 juin et le 2 juillet 2019, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) a constaté que les opérateurs de téléphonie mobile, leurs distributeurs et revendeurs, continuent de vendre des cartes SIM pré-activées **et sans identification préalable des abonnés. Marc Sakala,** directeur des réseaux et services de communications électroniques, a tenu une séance de travail le 17 juillet 2019 avec Les représentants des sociétés de téléphonie mobile Airtel et Mtn. Au regard de ces faits qui constituent une violation grave et manifeste de la réglementation en vigueur, l'ARPCE a décidé, conformément à la loi, de mettre en demeure tous les opérateurs de téléphonie mobile à compter du 17 juillet jusqu'au 16 août 2019. Au terme de ces délais, si ces opérateurs ne se conforment pas à la réglementation en vigueur, des sanctions pécuniaires seront prises à leur encontre.

Les représentants des sociétés de téléphonie mobile Airtel et Mtn

En rappel, les dispositions de l'article 130 de la loi n° 9-2019 du 25 novembre 2019 portant règlementation du secteur de communication électronique complétées par les textes subséquents notamment l'arrêté conjoint n°11221/ MPTNC/MJDH/MPDN/ MID du 31 décembre 2010 interdisent aux exploitants des réseaux des communications électroniques ouverts au public ou à leurs représentants, au moment de la souscription au service de téléphonie, de vendre des cartes SIM pré-activées et sans identification préalable de leurs utilisateurs.
Marc Sakala a expliqué ce qui a conduit l'ARPCE à agir ainsi. Les opérateurs, a-t-il affirmé, ont l'obligation à respecter leurs cahiers des charges et la loi n°9. Cette loi qui régit les télécommunications oblige les opérateurs à identifier leurs abonnés. *«Aujourd'hui, nous avons nouveaux produits qui arrivent sur le marché, comme le Mobile money de Mtn. Tous ces produits s'appuient d'abord sur une bonne identification des abonnés. Nous avons constaté que non seulement il y avait un relâchement de la part des opérateurs en terme d'identification des abonnés, en terme de suivi, en terme de collecte des pièces d'identité mais aussi et surtout une négligence au niveau des revendeurs. A cela s'ajoute une prolifération d'arnaques au Mobile money. Nous avons reçu les associations des consommateurs, nous avons été saisis par la police et nous avons décidé de lancer une enquête sur l'étendue du territoire national pour pouvoir répondre à toutes les questions»*, a-t-il signifié.
Selon le directeur des réseaux, *«si l'abonné est bien identifié, on peut arriver jusqu'à celui qui a commis l'escroquerie ou l'arnaque. Le régulateur a mis en demeure les opérateurs de téléphonie mobile Airtel et Mtn d'identifier leurs abonnés pendant un mois. Au-delà de ce mois, les sanctions tomberont. Les utilisateurs de Mobile money doivent faire attention aux messages qu'ils reçoivent sur leur téléphone et ne doivent pas répondre à toutes les sollicitations de gain. Par exemple: «vous avez gagné un prix des Brasseries du Congo», un type d'arnaque devenu fréquent. Des spots de sensibilisation seront mis en place pour conscientiser la population»,* a promis Marc Sakala.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA et Grace VOULIGUERI (Stagiaire)

SOUDAN

L'opposition à Addis-Abeba pour aplanir ses divisions

Partis politiques et mouvements armés se sont retrouvés dimanche 21 juillet dernier à Addis-Abeba, en Ethiopie. L'opposition **soudanaise tente d'unifier** ses positions suite à des divergences apparues après la signature d'un accord, mercredi 17 juillet 2019, entre le régime militaire de Khartoum et la coalition d'opposition.

Les représentants des protagonistes de la cirse

Les manifestants à Karthoum

Selon Rabeh Mahdi, de l'Alliance pour la liberté et le changement, il s'agit de bannir les divergences au sein de cette coalition qui regroupe la société civile et les partis d'opposition pour former un bloc compact susceptible de résister contre toute velléité de confiscation du pouvoir par les militaires.

En milieu de la semaine écoulée, certains membres de la coalition avaient rejeté l'accord, notamment des groupes armés du Darfour qui estiment que des questions clés n'ont pas été abordées. Le point de désaccord concernait la structure de la coalition, a dit Rabeh Mahdi. *«Le second point concerne les questions de paix que certains membres veulent voir inclus dans l'accord qui a été conclu mercredi avec la junte militaire ces derniers jours». Pour les groupes armés, un accord sur un retour à la paix est prioritaire et doit précéder la formation d'un gouvernement. Les autres membres de l'alliance ne partagent pas cet avis et pensent que la situation exige la formation d'un gouvernement dès que possible. Mais les discussions avancent et on devrait trouver un accord dans les vingt-quatre heures.»*

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

CAMEROUN

Les législatives de nouveau reportées à 2020

Initialement prévues en 2018, les élections législatives ont à nouveau été reportées à 2020. C'est la décision qu'a prise le Président Paul Biya vendredi 19 juillet 2019, après avoir fait de même pour les municipales. «Le mandat des députés à l'Assemblée nationale est prorogé pour une durée de deux mois à compter du 29 octobre 2019», indique le décret daté du Président camerounais.

Paul Biya

Depuis quelques années, le Cameroun est confronté à d'importantes crises sécuritaires dans le Nord du pays, où le groupe djihadiste Boko Haram mène régulièrement des attaques, ainsi que dans les régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest, traversées par de violentes revendications indépendantistes. L'organisation de l'élection présidentielle d'octobre 2018 qui a permis au chef de l'Etat de conserver son pouvoir, a elle aussi été un véritable défi en termes de coût financier.

De plus, le pays connaît un contexte politique tendu avec l'incarcération début 2019 du président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), l'opposant Maurice Kamto, et des dizaines de militants de son parti, arrêtés en janvier, qui sont toujours emprisonnés avec lui. Mais les autorités camerounaises font aussi face à des tensions de trésorerie du fait de la mobilisation d'importantes ressources pour financer le déploiement de l'armée dans les zones en crise.

En visite il y a quelques jours dans les deux régions anglophones en conflit, le général René Claude Meka, chef d'Etat-major des Armées a déclaré que la situation sur le terrain était sous contrôle. Sa visite avait pour but de toucher du doigt la réalité de terrain dans les régions en crise et écouter les hommes. Le chef d'Etat-major des Armées est allé discuter directement avec les troupes engagées sur le front. Au terme des échanges, il ressort que l'on en registre de moins en moins d'attaques des sécessionnistes dans le Nord-ouest et le Sud-ouest.

René Claude Meka a rendu hommage aux forces de défense pour leur vaillance au quotidien. Il a appelé au renforcement de la synergie Armée-Nation, car il est question de défendre l'intégrité territoriale du Cameroun.

Azer ZATABULI

INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière deBacongo-Brazzaville

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBIC / DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE / DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE ET DOMANIALE
N° 98/19/MFBPP/DGID/DEFFD/DDID-DCHPF-B

N°	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
01	Section -, bloc -, Plle 1, Sup.5000, 00 m2	Ignié (Campement Maty)	Pool	ESSIE MAYA
02	Section G, bloc 88, Plle 5(Lot 47 A), Sup.317, 50 m2	Jardin de Bacongo	Bacongo	NSI- S.C.I
03	Section G, bloc 81, Plle 1(Lot 48 D), Sup.270, 59 m2	Jardin de Bacongo	Bacongo	NSI- S.C.I
04	Section G, bloc 77, Plle 2(Lot 54 B), Sup.134, 85 m2	Jardin de Bacongo	Bacongo	NSI- S.C.I
05	Section AB, bloc 64, Plle 15, Sup.3468, 36 m2	Quartier Mansimou	Madibou	NSILOU Alphonse Claude ; NSILOU Claude William ; NSILOU Maryse ; NSILOU Alexandre Kévin ; NSILOU Delphine.
06	Section G, bloc 88, Plle 5(Lot 47 B), Sup.143, 89 m2	Jardin de Bacongo	Bacongo	NSI- S.C.I
07	Section B2, bloc 61, Plle 19, Sup.398, 23 m2	Rue de la Victoire n° 29	Makélékélé	FOUTOU NIANGUI Léa Nicole
08	Section B2, bloc 153, Plle 1 Sup.368, 67 m2	15, Rue de la Piscine (Qtier Diata)	Makélékélé	DOMBO Pierre
09	Section AD3(ex AB), bloc 26, Plle 09(ex 03), Sup.399, 25 m2	06,RueMoudzingoulaJ.(QtierMafoutaOMS)	Madibou	MIAKOUNDOBA MOUTOMBO Patricia Mireille
10	Section -, bloc -, Plle 6, Sup.528, 99 m2	Rue Nkounkou Anatole- Qtier Kinsana	Madibou	BOCKO NDONA Nella Vilarène
11	Section BD, bloc -, Plle 20, Sup.405, 00 m2	Rue MAYIKA n° 12 (Nkombo)	Djiri	NDINGOSSOKA Raphaël
12	Section -, bloc -, Plle 14, Sup.219, 65 m2	Mansimou- Qtier des écoles	Madibou	BANZOUZI- MBIKA Jean Baptiste
13	Section -, bloc -, Plle 1, Sup.1600, 00 m2	Mayanga (Agri –Congo)	Madibou	NDZOMA Tina Murielle Savory
14	Section -, bloc -, Plle 1, Sup.1177, 81 m2	Quartier Kibina	Madibou	TESSANI Fidèle
15	Section -G, bloc 145, Plle 46, Sup.357, 30 m2	Avenue Simon Kimbagou	Bacongo	MILANDOU Alain
16	Section AT2, bloc 5, Plle 6, Sup.218, 23 m2	16, Rue Kimpengue	Mfilou	NTSIBA Rosalie
17	Section AS, bloc 272, Plle 05, Sup.605, 98 m2	10,RueSiamaIgnace(QtierMoussosso)	Madibou	BASSINGA MPOKASON Joseline Arline épouse LOUMIKOU
18	Section Zone non cadastrée, bloc -, Plle - Sup.800, 00 m2	Qtier 710 Kiélé Tenard (Mitoko)	Mfilou	Enfants Mouyedo : MOUYEDO Brielga Merthi ; MOUYEDO Justin Samuel ; MOUYEDO Caroline Henriette
19	Section B2, bloc 51, Plle 10, Sup.221, 45 m2	77 bis, Rue Massangui	Makélékélé	MOUELET CITET DEGRACE
20	Section P13, bloc -, Plles 19,20,21 22 ex 50,52,54,56, Sup.1600, 00 m2	Quartier Sadelmi	Mfilou	SAYA MABA Marius
21	Section BH2, bloc 73, Plle 8, Sup.994, 95 m2	Rue Luis Lélo Palace (Qtier Massissia)	Madibou	DANDOU Desie Nelly
22	Section F, bloc 40, Plle 05, Sup.183, 16 m2	Rue Jolie n° 80	Bacongo	DEFOUNDOUX FILA Hyacinthe
23	Section -, bloc -, Plle -, Sup.3901, 18 m2	Quartier Kombé	Madibou	Enfants MISSONTSA
24	Section AM, bloc 187, Plle 1, Sup.321, 64 m2	AvenueGilbertMankounzia(QtierKibouendé)	Mfilou	MANGUENGUE BAYA Lazare Victor
25	Section -, bloc -, Plle -, Sup.1156, 19 m2	Mont Ntsoulou (Case Barnier)	Mfilou	Société GERME Congo
26	Section -, bloc -, Plle -, Sup.200, 00 m2	Sadelmi	Mfilou	NGOMET KENGUET Elodie Mimi Patricia
27	Section -, bloc -, Plle -, Sup.1970, 78 m2	Mont Ntsoulou (Case Barnier)	Mfilou	MOUANDZA Marcel ; GOUAKA Inès Hauguelle
28	Section -, bloc -, Plle -, Sup.180, 00 m2	Sadelmi	Mfilou	NGOMET KENGUET ELODIE Mimi Patricia et enfants : -BOUCKITA Aldanie Bebes ;-BOUCKITA NGOMA Gloire ; -BOUCKITA Naomie Germa Hadassa.
29	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m2	RueElayeleElisabethn°139(QtierNdono)	Mfilou	BAKEKOLO Emavie Marseille
30	Section -, bloc -, Plle -, Sup.48107, 00 m2	Qtier Ntari Ngouari	Pool	Enfants NKODIA, réprésenté par NKODIA Télesphore Sylvestre
31	Section C2, bloc 32(ex29), Plle 8(ex 11), Sup.140, 98 m2	135 bis, Rue Bergère	Bacongo	SAMBA Hervé Tiburce
32	Section -, bloc -, Plle 5, Sup.426, 69 m2	Djiri vers école de foot	Pool	MONDZONDO NGALELE Rochell Joyeux
33	Section -, bloc -, Plle -, Sup.756, 00 m2	Lifoula	Pool	NGANGA MBOULAPI OSSEBAMI
34	Section -, bloc -, Plle -, Sup.1596, 00 m2	Lifoula	Pool	LAMBINI Pulchérie
35	Section G, bloc 52, Plle 03, Sup.119, 46 m2	46, Rue Balou Constant	Bacongo	Enfants OKETE MOKE :- Clara Céleste ; -Joyce Peal-Of-Hope ;-Kimya Rich-Grassy ;-Dawn-Sweeteva;
36	Section BJ, bloc 20, Plle 23, Sup.195, 13 m2	Rue non dénommée (Qtier Mbouono)	Madibou	BATANTOU KOSSA Flore Reine
37	Section E, bloc 5, Plle 5(ex 384), Sup.1453, 42 m2	C- 384 (Qtier la Glacière)	Bacongo	LOEMBA André Raphaél
38	Section AR1, bloc 52, Plle 42 (ex 50), Sup.394, 44 m2	18, Rue Manté David (Qtier Moussosso)	Madibou	NDINDA Appolinaire
39	Section AN (ex AQ), bloc 58, Plle 1, Sup.400, 70 m2	23, Rue Brazzaville (Qtier la Poudrière)	Moungali	NDINDA Appolinaire
40	Section C4 (ex C3), bloc 64, Plle 1, Sup.366, 63 m2	1952 bis bis, Rue Moundongo	Makélékélé	Antoine Alexis PROVOST et Mme PROVOST née MOKOKO Stella Georgine
41	Section A3, bloc 33, Plle 21, Sup.181, 45 m2	6,RueMalelaFrançoisQtierChâteaud'eau	Makélékélé	KINKOUMA MOUKIMOU Patrick
42	Section C3, bloc 144, Plle 13, Sup.355, 95 m2	2031AvenueSitaDiaTsiolo(QtierBifouiti)	Makélékélé	SABOUKOULOU Marianne Brothier
43	Section AD3, bloc 33, Plles 3 et 11, Sup.1182, 46 m2	Rue Boukaka Victor n° 4 (Qtier Mafouta)	Madibou	KINOUANI Gabriel
44	Section BJ, bloc 109, Plle 103, Sup.801, 10 m2	Mbouono	Madibou	MALONGA Boniface
45	Section AD4, bloc 34, Plle 17, Sup.3746, 85 m2	14,Rue Mapouya Joseph (Qtier Mafouta)	Madibou	MASSENGO Jules William

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Bacongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Fait à Brazzaville, le 18 juillet 2019
Pour l'Insertion légale
Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

EN JUILLET FAITES LE PLEIN DE CHAÎNES

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € . 592.033.401 RCS NANTERRE

POUR TOUT REABONNEMENT
15 JOURS
OFFERTS*
A TOUT CANAL+

JUSQU' AU 31 JUILLET 2019

PROFITEZ DE 15 JOURS OFFERTS A TOUT CANAL+ POUR TOUT REABONNEMENT

06 877 92 92
(COÛT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

* Offre valable du 05/07/2019 au 31/07/2019 pour tout réabonnement à l'une des formules suivantes : ACCESS, ACCESS+, ESSENTIEL+, EVASION, EVASION+. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ offerte pendant 15 Jours. Voir conditions de l'offre auprès de votre distributeur agréé.

LES BOUQUETS
CANAL+

ACTE 1:
LE GROUPE BOLLORÉ & LE PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Congo Terminal : les origines d'un projet de partenariat public/privé exemplaire

Dans le cadre du projet de société de « La Nouvelle Espérance » initié par le Président Denis Sassou-Nguesso, les plus hautes autorités du Congo ont décidé de lancer dès 2006 un appel d'offres international pour la mise en concession du Terminal à conteneurs de Pointe-Noire.

La vision du Président de la République consistait à s'appuyer sur la situation géographique et les conditions d'accès nautiques exceptionnelles du Congo pour permettre au pays de restaurer sa vocation de transit tout en offrant au Port de Pointe-Noire les moyens de devenir l'un des ports majeurs de la côte ouest-africaine au travers d'un partenariat public/privé (PPP), confirmant ainsi le rôle historique du port comme porte océane de l'Afrique centrale.

Sur la douzaine d'entreprises soumissionnaires, le Gouvernement congolais a finalement retenu la meilleure offre technique et financière qui était celle du Groupement Bolloré, avec les sociétés Socotrans et AP Moeller Terminals et qui proposait de réaliser la construction d' un terminal à conteneurs en eaux profondes destiné à devenir un outil efficace et particulièrement utile à l'économie du Congo et des pays de son hinterland ainsi que la plateforme de référence pour la côte ouest-africaine.

Associée aux nouvelles dessertes terrestres routières et ferroviaires dont bénéficie aujourd'hui Pointe-Noire, cette plateforme avait pour ambition d'être un véritable accélérateur de tout le trafic sur les trois principaux corridors de la sous-région et un véritable hub de transbordement pour la côte ouest africaine au service de l'ensemble des armateurs.

La convention de mise en concession du terminal à conteneurs du PAPN a été signée entre le Groupe Bolloré et le Port Autonome de Pointe-Noire le 23 décembre 2008 à Brazzaville, pour une durée de 27 ans donnant lieu à la création de la société Congo terminal.

Les missions de Congo Terminal dans le partenariat avec le PAPN

Le 1er juillet 2009, six mois seulement après la signature de la convention, le Groupe Bolloré démarrait la gestion du terminal à conteneurs avec trois principaux objectifs assignés par l'Etat congolais, propriétaire du port.

Tout d'abord celui de construire un terminal moderne en réhabilitant et agrandissant les installations et les infrastructures portuaires érigées depuis son inauguration en 1939 . Celui ensuite d'augmenter les trafics et le volume d'activité du Port de Pointe-Noire grâce à la redynamisation et au développement des corridors qui desservent le marché national et le bassin sous régional du Congo où vivent plus 100 millions d'habitants.

Et enfin celui de développer le port de Pointe-Noire comme principale plateforme de transbordement (hub de référence) de la sous-région.

Après la pose de la première pierre des travaux de construction du terminal à conteneurs du PAPN le 30 avril 2009 en présence du Président de la République du Congo, son excellence M. Denis Sassou- Nguesso et du Président du Groupe Bolloré , M. Vincent Bolloré , un immense chantier était engagé sur financement à hauteur de plus de 500 millions par Bolloré ports pour les quais et le terminal tandis que les bailleurs de fonds internationaux et le port participaient aux opérations d'approfondissement du chenal d'entrée et de la darse ainsi qu'à l'allongement de la jetée Nord-Ouest .

Une fois le premier essai marqué par les plus hautes autorités de l'Etat congolais ,il a alors appartenu au Groupe Bolloré de le transformer en arrivant à faire efficacement cohabiter une croissance très rapide de l'activité conteneurs avec les importants travaux de construction et d'infrastructures sur toute la durée des chantiers qui se sont étalés sur 8 ans.

Investissements réalisés

Le Groupe Bolloré avait à cœur d'honorer ses engagements, en matérialisant ce projet de «La Nouvelle Espérance», en développant les corridors du «Chemin de l'avenir», pour aller «plus loin ensemble» dans «la Marche vers le développement».

Ainsi, de 2009 à 2018, Congo Terminal a effectué les réalisations :

- d'allongement et l'aménagement du quai G qui est passé de 530 à 800 mètres linéaires d'accostage, soit une extension de 270 mètres dragués -15 mètres de profondeur.
- de reconstruction des 700 mètres linéaires du quai D.
- d'acquisition et l'installation de 6 portiques de quai, 4 grues mobiles et de 16 portiques de parc.
- d'aménagement des aires de stockage et de gestion des conteneurs de plus de 30 hectares sur le quai G (dont une dizaine d'hectares gagnés sur la mer) et d'environ 6 ha sur le quai D.
- d'aménagement d'une zone logistique multimodale d'empotage et de dépotage des conteneurs d'une superficie de 2,0 ha qui est-elle même connectée au réseau ferroviaire du CFCO.
- de construction de l'atelier de maintenance préventive et curative permettant d'assurer la pérennité de son parc de matériel roulant et de levage auxquels s'ajoutent de nombreux équipements tels qu'une centrale électrique de 12,5 MW et de nombreux systèmes informatiques de gestion des opérations du terminal à conteneurs, etc.

La réalisation du projet Congo Terminal, filiale de Bolloré Ports, est une grande et magnifique aventure fruit d'une vision commune et partagée par les autorités et le groupe Bolloré depuis 10 ans et d'un partenariat public/privé exemplaire avec le PAPN.

Mr Laurent Palayer, Directeur Général de Congo Terminal le souligne ainsi : *"Malgré une conjoncture économique toujours incertaine, le Groupe Bolloré au travers de sa filiale Congo Terminal croit plus que jamais au formidable potentiel et à l'avenir du Port de Pointe-Noire. Nous sommes particulièrement attachés à continuer à conforter sa place qui le classe déjà aujourd'hui au rang des ports les plus importants, modernes et compétitifs sur toute la côte Ouest d'Afrique ".*

A propos de Bolloré Ports

Bolloré Ports est un opérateur portuaire mondial avec 21 concessions portuaires dans le monde, dont 16 sur le continent africain. Premier opérateur d'infrastructures portuaires en Afrique et acteur majeur du traitement portuaire spécialisé en France, Bolloré Ports poursuit ses développements et investissements dans les pays où il est déjà présent, ainsi qu'en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine. Son savoir-faire s'articule autour de trois grands domaines d'expertise: les concessions portuaires, la manutention de fret traditionnel et le rôle d'agent d'expédition. Chaque année, Bolloré Ports investit 300 millions d'euros en Afrique dans la construction et le développement des infrastructures portuaires qui lui sont confiées afin de répondre aux exigences de ses clients, qu'ils soient armateurs, importateurs ou exportateurs

Contact presse
Ghislain MAGINOT
Tél: +242 05 775 02 10
E-mail: ghislain.maginot@congo-terminal.com
www.congo-terminal.net

Une concession de : BOLLORÉ PORTS

DIOCÈSE DE DOLISIE

Ordination de deux prêtres et de deux diacres

A l'appel de leur évêque, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouaou, et en présence de Mgr Miguel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, les communautés paroissiales du diocèse de Dolisie s'étaient retrouvées à la Place mariale de la cathédrale Saint Paul pour glorifier le Seigneur. C'était le samedi 13 juillet 2019 à l'occasion de l'ordination presbytérale des abbés Brives Clauvey Mbou et Chérubin Matsoumbou Mouelet et de l'ordination diaconale d'Aubin Kitsoukou Mouakassa et Ryshmide Mounanga. Ils ont accédé à ces ordres sacerdotaux par l'imposition des mains de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, invité par l'évêque de Dolisie.

Les nouveaux prêtres entourant les nouveaux diacres

Une fois de plus la providence divine s'est manifestée à son peuple établi dans son Eglise du Diocèse de Dolisie, qui a eu la grâce d'accueillir en son sein ces nouveaux pasteurs. Le peuple chrétien a été consulté et ceux à qui il appartient d'en juger n'ont fait aucune opposition ; donnant ainsi l'occasion au vicaire général, l'abbé Alphonse Konioka qui a suivi ces ordinands tout au long de leurs formations et stages pastoraux, d'attester qu'ils sont dignes d'être ordonnés.

Des moments d'intense prière mais aussi pathétiques, mélangés d'émotion, de joie pendant l'acceptation du Nonce qui a consenti à les ordonner après avoir recueilli leur engagement au célibat pour le royaume de Dieu, leur obéissance à l'ordinaire du diocèse et ses successeurs et aussi pendant la litanie des saints, merveilleusement chantée par toutes les chorales réunies pour la circonstance.

Mais au-delà du cérémonial du rite de l'ordination, on retiendra dans l'homélie les sages conseils et recommandations prodigués par Mgr Francisco Escalante Molina à l'attention de ces nouveaux diacres et prêtres. *«Avec le Pape François, je vous dis: on ne blague pas avec l'eucharistie. Soyez sérieux en célébrant la messe. Concentrez-vous et préparer vos homélies…. soyez humbles et disponibles, ne soyez pas orgueilleux. Ne soyez pas des prêtres fonctionnaires. Le prêtre doit être un modèle pour son troupeau. Malheur à vous si vous devenez objet de scandale pour votre peuple! Il vous faut une bonne dose de spiritualité, il vous faut des temps de prière intense, sinon vous serez des prêtres finis, toujours mécontents, instables…un prêtre qui n'a pas l'amour des autres, qui parle mal des autres et de son évêque et ne le respecte pas est un mauvais prêtre…»*

C'est donc une nouvelle vie qui commence pour ces jeunes admis au sacerdoce. Ils l'ont compris et exprimé leurs remerciements à l'évêque, à l'ensemble de la communauté chrétienne du diocèse. «Nous avons et aurons toujours *besoin de vos prières, de vos soutiens et de vos conseils»*, a dit l'un d'eux au nom de ses confrères.

Par ailleurs, on notera qu'ils devaient être trois diacres à être ordonnés prêtres. L'ordination presbytérale du troisième, le nommé Dagly Tondo Poaty a été plutôt ajournée et non refusée. Ce qui a donné lieu à des interprétations diverses et surtout malintentionnées. Mgr Bienvenu Manamika a remis les choses au clair en ces termes: *«Je sais pourquoi j'ai ajourné son ordination. C'est un secret entre moi, son père spirituel, et lui mon fils. Je lui ai demandé de reculer pour mieux sauter. Merci Dagly d'avoir gardé la tête froide et d'avoir pris en compte les conseils qui t'ont été donnés».*

En effet, le diacre Dagly Tondo Poaty était présent à cette messe, à l'autel, concélébrant avec ses confrères dans le clergé. Il a même participé à l'animation, poussant la schola et la chorale à chanter plus fort, et tous les fidèles chrétiens à battre des mains, à danser, pour exprimer la joie de l'Eglise qui a accueilli ces nouveaux pasteurs. Une preuve d'humilité, et de courage.

De même, suite à la lecture des nouvelles affectations des prêtres qui ont été prononcées à la fin de la messe, Mgr Manamika a là aussi tenu à éclairer les chrétiens à propos de la paroisse Saint Michel de Moupépé. Le curé, l'abbé Chérubin Mambou qui est aussi exorciste diocésain a été temporairement retiré de sa charge. La paroisse sera administrée par le vicaire général jusqu'au 31 décembre 2019. L'abbé Chérubin reprendra son service dans cette paroisse le 1er janvier 2020.

C'est le dimanche 14 juillet 2019 que les nouveaux prêtres ont célébré leur messe de prémices en la cathédrale Saint Paul.

Jean BANZOUZI MALONGA
(Envoyé spécial)

RÉFLEXION

Pour la révision de la loi scolaire et la mise en œuvre de la Fonction publique territoriale

Au nombre de ses activités dans le cadre du suivi budgétaire dans l'éducation nationale, la Commission épiscopale Justice et Paix a relu avec attention le cadre juridique qui réglemente l'éducation nationale. *«Nul n'est censé ignorer la Loi »*. C'est un devoir pour tout citoyen et pour la Société Civile.

Abbé Félicien Mavoungou

A l'issue de cette analyse, la Commission épiscopale Justice et Paix recommande la révision de la loi scolaire au Congo, la loi n° 25-95 du 17 novembre 1995. Cette loi scolaire fut accompagnée par le Décret n°96-174 du 15 avril 1996. La préoccupation de l'exécutif de l'époque, un an après le vote de la loi scolaire par les parlementaires, consistait à compléter la loi en fixant les normes applicables à l'école.

En réalité 23 ans après, la loi scolaire de 1995 en vigueur au Congo, s'avère caduque et exige soit une nouvelle loi, soit une révision ou une «actualisation». A l'époque l'éducation nationale était régie par un seul ministère celui de l'Education nationale. Depuis quelques années, nous avons trois ministères de l'éducation nationale.

En outre, des réalités nouvelles ont vu le jour, telles que les recommandations du dernier sommet de Dakar consacré à l'éducation, du 3 février 2018, les résultats du diagnostic sur l'éducation nationale, et bien d'autres recommandations en vue d'aider les Etats à avoir des systèmes éducatifs plus performants.

Entre temps, notre pays a voté la loi sur la décentralisation, loi n° 3-2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale. La mise en œuvre de cette loi sur la décentralisation dispose d'une Fonction publique territoriale. Elle doit débuter à notre avis, par l'administration scolaire. Désormais, les autorités locales sont étroitement impliquées dans l'administration scolaire de leur localité. A titre illustratif, un sous-préfet ou un maire d'une ville ou d'une commune urbaine doit s'occuper des conditions de scolarisation ou d'étude des écoles implantées dans sa circonscription. Il ne revient pas au ministre de quitter Brazzaville pour aller fournir des tables bancs ou repeindre des écoles…

La Commission épiscopale Justice et Paix estime que la Fonction publique territoriale constitue une grande avancée dans le redressement des secteurs prioritaires en difficulté telles que l'éducation nationale et de la santé.

Abbé Félicien MAVOUNGOU
Coordonnateur

PAROISSE SAINT-JOSEPH DE TOUT POUR LE PEUPLE (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Ordination diaconale de Charlin Jérémie Epema et clôture de l'Année pastorale 2018-2019

La paroisse Saint-Joseph de Tout pour le peuple, située dans le quartier 68 Mama Mboualé-Ngamakosso dans le 6ème arrondissement Talangaï était à l'honneur le dimanche 14 juillet 2019, 15ème dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique C. L'appel au ministère diaconal en vue du presbytérat du séminariste du diocèse de Gamboma Charlin Jérémie Epema, originaire de cette paroisse a été un grand événement. La messe d'ordination diaconale a coïncidé avec la clôture de l'année pastorale paroissiale 2018-2019 qui avait pour thème: «Ensemble, luttons contre les antivaleurs dans notre Eglise locale».

L'eucharistie a été présidée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma qui était entouré des abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Guy Noël Okamba, recteur du grand séminaire de Philosophie Mgr Georges Firmin Singha, Destin Mouene Ndzorombe, Brel Franck Loubayi, Grâce Mienanzambi, respectivement curé et vicaires de la paroisse. Aussi, du père Gabriel Bodiong, vicaire général de Gamboma et curé de la paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face de Lekana. Sous l'animation liturgique du chœur père Jean-Marie Grivaz (fusion de deux chorales paroissiales: Saint Joseph et Agneau de Dieu).

Au début de la célébration eucharistique, Mgr Ngassongo a procédé à la bénédiction de la nouvelle cloche qui trône devant le parvis de l'église. Puis, l'honneur a échu à l'abbé Christel Barthel Ganao, vicaire épiscopal de Gamboma chargé de la formation permanente et des séminaristes, de présenter au peuple de Dieu venu très nombreux, le candidat au ministère diaconal. «Fils de Jean-Louis Epema et de Véronique Libongo, Charlin Jérémie Epema est né le 31 août 1990 à Impfondo dans le département de la Likouala. Il fit ses études primaires et secondaires à l'école Saint-François, le collège André Davesne et le lycée Antonio Agostino Neto à Talangaï. Il a reçu ses sacrements d'initiation chrétienne à la paroisse Saint-Joseph de Tout pour le peuple où il a fait partie du groupe des Enfants de chœur, la chorale, la Légion de Marie jeune et aussi, le Renouveau charismatique. Après discernement de sa vocation, il aspire à la vie religieuse dans l'ordre de la très Sainte Trinité. En 2010, il est admis au postulat Trinitaire de Kinsoundi à Brazzaville. De

Mgr Urbain Ngassongo

Abbé Charlin Jérémie Epema

2011 à 2013, il commence son noviciat à Moramanga au Madagascar. De retour au pays, il fait ses études de théologie au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda de Brazzaville de 2014 à 2018, sanctionnées par un baccalauréat. Après quelques années passées avec les frères Trinitaires, Charlin Jérémie Epema fait sa demande pour être accueilli, admis et accompagné dans le diocèse de Gamboma. C'est ainsi qu'il est envoyé auprès de l'abbé Fuck Jicker à la paroisse Sainte Faustine de la Divine Miséricorde de Makotipoko».

Dans son homélie et s'appuyant sur les textes liturgiques de ce 15e dimanche, notamment l'exhortation de Saint Luc 10, 25-37 dans la parabole du bon samaritain: «Aimer Dieu et notre prochain», l'évêque de Gamboma a invité les paroissiens de Saint-Joseph d'être toujours fidèles à la Parole de Dieu qui doit s'enraciner dans tout le quartier Mama Mboualé-Ngamakosso, afin de soigner, de guérir et d'accompagner les populations en situation difficile.

Au futur diacre, il a rappelé certaines exigences du témoignage d'une vie qui est conforme à l'appel reçu de Dieu. *«En effet, loin de vouloir faire du sacerdoce une carrière, une profession, le prêtre ou le diacre est un serviteur à la manière de Jésus-Christ et doit être au service du tissu social. L'appel de Dieu n'est pas une ingérence dans la vie de l'homme, mais celui-ci répond à cet appel qui fait de lui prêtre de Jésus-Christ au service des autres. Le prêtre ou le diacre sont appelés par Dieu pour annoncer la promesse de vie qui est en Jésus-Christ. Le bon samaritain a vécu la diaconie en menant une vie humanitaire, caritative, environnementale au service des malades. La diaconie est permanente et s'exerce au service des démunies. Le diacre apporte l'aide à l'évêque et aux prêtres par la proclamation de la Parole de Dieu, et doit être fidèle à son service. Une intelligence qui est phagocytée par l'orgueil est une ordure pastorale. A travers cette ordination diaconale, des vocations religieuses doivent souffler chez les jeunes (filles et garçons) et que les parents n'ont pas le droit d'enfreindre à leur volonté»*, a précisé Mgr Urbain Ngassongo.

Face aux actes de vandalisme perpétrés par les jeunes inciviques dans les différents quartiers de Brazzaville, l'évêque de Gamboma a condamné avec la dernière énergie le phénomène des «Bébés noirs» avec des appellations du genre, «américains», «arabes», «africains têtus». Il a invité les populations du quartier Mama Mboualé-Ngamakosso à prier pour ces jeunes pour qu'ils reviennent à Jésus, afin qu'ils soient des témoins de l'évangile et de garder la flamme allumée par le père Jean-Marie Grivaz.

Après l'homélie, est intervenu le rituel du sacrement de l'ordre caractérisé par le dialogue, la litanie des Saints, l'imposition des mains, la vêture et la remise de l'évangéliaire. Après avoir pris acte de son engagement au célibat, son obéissance à l'évêque et à son successeur, Mgr Urbain Ngassongo a indiqué que c'est une nouvelle vie pastorale qui a commencé pour Charlin Jérémie Epema.

Avant la fin de la célébration, l'abbé Destin Mouene Ndzorombe a fait savoir que cette première ordination diaconale d'un fils de cette paroisse fondée en 1987 par le père Jean-Marie Grivaz est le fruit d'un travail pastoral bien mené et par conséquent, doit impulser une nouvelle dynamique aux autres jeunes de la paroisse, afin qu'ils s'engagent sur le chemin du sacerdoce.

Puis, l'abbé Ndzorombe a déclaré close l'Année pastorale paroissiale 2018-2019.

Remerciant la communauté paroissiale de Saint Joseph pour cette mobilisation autour du nouveau diacre, Mgr Urbain Ngassongo a rappelé que dans les années 85-86, le quartier Tout pour le peuple était une zone sablonneuse reculée du reste de la ville et envahie par de hautes herbes. Dans ces multiples déplacements en partance de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï à la recherche d'un terrain dans cette zone pour la construction d'une église, il fallait marcher à pied, affronter le sable et le père Grivaz était accompagné par les enfants de chœur et catéchistes comme Mbama, Azodié, Kiba, Gaston Ossibi et Paul Kitoko.

Pascal BIOZI KIMINOU

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Secrétariat Général
Direction de l'Organisation et des Projets

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC/PI61368

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale: 1917, Yaoundé, République du Cameroun; Tél.: (237) 222 23 40 30/60 - Fax: (237) 222 23 33 29

Commission de Passation des Marchés — Composante GABAC du Projet

Institution: Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368
Don IDA: D3030
Titre de services: Services de consultant pour assurer la présidence du Groupe de Travail de l'étude de typologies du GABAC sur les risques de blanchiment des capitaux inhérents au secteur de l'immobilier en Afrique Centrale
Bénéficiaire: GABAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°016/BEAC-GABAC/PRCIFRC/UGRIF/2019-MI

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultant devant assurer la présidence du Groupe de Travail de l'étude de typologies du GABAC sur les risques de blanchiment des capitaux inhérents au secteur de l'immobilier en Afrique Centrale.
2. Mission de consultants:
L'investissement massif dans le secteur immobilier est susceptible de représenter une technique de blanchiment dont la finalité serait d'intégrer des fonds d'origine criminelle dans le circuit légal. A cet égard, il a paru opportun que dans le cadre de sa mission d'évaluation des tendances de blanchiment des capitaux et des risques de financement du terrorisme, d'accompagnement des Flats dans la miti2ation des phénomènes de criminalité financière, le GABAC puisse mener une étude sur les vulnérabilités au blanchiment d'argent liés au secteur de l'immobilier afin d'évaluer l'ampleur du phénomène, d'en identifier les acteurs et les modes opératoires, apprécier l'efficience du dispositif règlementaire, pour proposer les moyens d'éradication. Dans ce cadre, le consultant à recruter effectuera les travaux suivants:
- Assurer la conduite du travail de recherche dans les pays de la CEMAC avec l'appui du GABAC et des membres du Groupe de Travail dédié. A cet égard, il sera attendu du consultant de produire une approche méthodologique claire et concise fondée sur les risques assortie d'un calendrier détaillé des actions. II devra également aider à préparer l'atelier de sensibilisation sur sujet de l'étude, et y participer en tant que personne ressource;
- Produire un rapport basé sur une approche participative déroulée suivant les étapes (i) d'élaboration des questionnaires, (ii) la réalisation d'une étude comparative, (iii), la compilation des textes de lois en matière de LCB/FTI, (iv) l'identification des filières réseaux, acteurs, méthodes et moyens opératoires mis en œuvre pour le blanchiment des capitaux dans le secteur de l'immobilier. Les grands axes de ce rapport s'articulent autour:
* d'une visibilité étendue de la situation des risques de blanchiment et le financement du terrorisme en Afrique Centrale inhérent au secteur de l'immobilier (environnement, nature, activités);
* des principales défaillances systémiques du secteur de l'immobilier ;
* des dispositifs de contrôle des activités visant à contenir les risques relevés dans le domaine de l'étude ;
* des alertes et drapeaux rouges.

La durée de la mission est estimée à neuf (9) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de septembre 2019.
Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC et du GABAC aux adresses www.beac.int et www.spgabac.org

3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), représentant le Secrétariat Permanent du GABAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (CV retraçant les références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Il s'agit d'un Expert de haut niveau avec 15 années d'expérience avérée au niveau national et/ou international dans une des disciplines visées par la mission. Il doit avoir une bonne maîtrise (i) des questions institutionnelles et juridiques, de l'étude, de l'appui-conseil, et de la rédaction de textes de qualité et (ii) des questions de gouvernance, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, notamment des politiques et stratégies nationales en conformité avec les règles internationales et du Secteur de l'immobilier.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (le Règlement)» de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de sélection pour les Consultants individuels telle que décrite dans le «Règlement».
De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 09 heures à 14 heures (heure locale).
6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 09 août 2019.
Secrétariat Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)
Immeuble de la BVMAC, Place de l'Indépendance, B.P.: 764, Libreville, République Gabonaise; Tél.: +424 01 76 39 54
A l'attention de Monsieur le Secrétaire Permanent du GABAC, Représenté par la Direction des Etudes à l'adresse mail:etienne.tabi@spgabac.org et marie-joseph.bihey@spgabac.org avec copie à adoum@beac.int

Yaoundé, le 11 juillet 2019

Le Coordonnateur du Projet

APPUI AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Eradiquer la vulnérabilité des enfants en accompagnant les mères célibataires

Chaque enfant ayant besoin de ses parents, le Réseau des Intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) estime que pour protéger l'enfant il faut impliquer la famille qui contribue et participe à son bien-être et à son éducation. La famille est ainsi au cœur de son projet «Appui au Développement des Actions de Prévention et d'Assistance aux Enfants Vulnérables» qu'il réalise avec l'appui financier de l'Union Européenne (à hauteur de 87%). Il n'est plus seulement question de soutenir l'enfant mais d'appuyer la famille pour qu'elle prenne elle-même soin de lui.

En élargissant son action aux jeunes mères célibataires avec enfants, il entend réduire le nombre d'enfants abandonnés ou en situation de rupture. L'objectif étant de soutenir les jeunes filles-mères ainsi que leurs enfants en situation particulièrement difficile.

Ces mères célibataires (filles-mères) sont formées professionnellement. Une fois la formation achevée, elles seront appuyées dans la mise en place d'activités génératrices de revenus. Loin de faire de cette assistance une mise sous tutelle contribuant à les maintenir dans une identité d'infirmes sociales, le REIPER, en procédant de la sorte, entend prévenir les difficultés éducatives en prenant appui sur la famille elle-même, et en créant des conditions permettant aux parents de retrouver leur estime dans l'éducation de leurs progénitures. Toutefois, pour ne point compromettre les chances de succès de la formation donnée, les enfants de ces mères célibataires sont pris en charge pendant la durée de la formation.

C'est pour s'enquérir de l'évolution des formations en cours et apprécier l'acquisition des compétences, tout comme l'accompagnement des mères célibataires placées chez des maîtres artisans qu' une délégation du REIPER a fait la ronde, les 26 et 27 juin derniers, des ateliers où apprennent professionnellement ces jeunes filles-mères. Celles-ci ont été identifiées par des structures membres du REIPER à partir de la vulnérabilité présentée par leurs enfants qu'elles prennent en charge.

Marina Badzos Silou apprenant sous l'oeil attentif de sa formatrice

La ronde a débuté dans la zone nord de Brazzaville le 26 juin, avec la visite de Marina Badzos Silou, (31 ans), mère célibataire de quatre enfants, apprenant la couture dans un centre de formation à Ngamakosso, depuis janvier 2019. Elle s'est poursuivie à l'atelier de couture située dans l'enceinte de l'Eglise évangélique à Ouenzé où est placée Zita Loupangou, 33 ans, une femme seule vivant avec cinq enfants. La délégation s'est ensuite rendue à Moungali où elle a respectivement visité Huguette Flore Madebay Butou (37 ans), quatre enfants, apprentie en coiffure; Marie Josée Ngawana, (44 ans), mère de quatre enfants, apprentie en couture; Bertille Azika (39 ans), mère de quatre enfants, apprentie en coiffure, et Laurette Octavie Matsimouna (47 ans), mères de quatre enfants, apprentie en coiffure. Toutes ces mères célibataires ont librement choisi, chacune, son métier. Elles sont fières de leur formation et envisagent de s'établir à leur propre compte à l'avenir. *«La coiffure me plait énormément. J'en ferai mon métier plus tard. J'entends ouvrir mon propre salon où je pourrai encadrer d'autres apprenties. J'apprends sans inquiétude aucune pour mes enfants puisque nous bénéficions, dans l'ensemble, des kits alimentaire, d'hygiène, vestimentaire et scolaire pour les enfants. Ceux-ci bénéficient en plus d'un enseignement à domicile pour leur remise à niveau»*, a dit Mme Laurette Octavie Matsimouna. Leurs formatrices se réjouissent de leur assiduité et application.

Laurette Octavie Matsimouna tressant les cheveux d'une cliente

Le 27 juin, la ronde des apprenties a concerné la zone sud. Elles ont été au total cinq mères célibataires à être visitées: Lydie Jacqueline Ndoundou apprenant le maraîchage à Agricongo, au quartier Mayanga, dans le 8e arrondissement de Brazzaville et dont la formation a pris fin le 30 juin. Son maître artisan l'a fort bien appréciée. Mais, sa seule difficulté demeure le traitement des plans, notamment quand il s'agit de lire les notices sur les emballages d'engrais. Le maître artisan a promis d'y remédier. Un terrain est en train d'être négocié pour elle, afin qu'elle s'installe à son propre compte.

Delly Aurelle Moutombo, apprentie en coiffure dans un salon à Mayanga. D'après sa formatrice, elle est arrivée à un niveau très important d'acquisition de compétence en coiffure.

Carolle Talansi apprentie en couture. Sa formatrice a fait savoir qu'en dehors de quelques difficultés liées à la lecture du mètre et au manque d'outils tels que le mètre ruban, la boîte de fenêtre et le gros ciseau; elle comprend correctement ses leçons et les assimile bien.

Ornella Ngoma Bazebimiata, remplaçante valable en l'absence de sa formatrice, est apprentie en pâtisserie. Enfin, Ella Kombo Lembe, apprentie en couture, a été la dernière à être visitée. Elle n'était pas à l'atelier parce que refoulée par son maître artisan pour retard non justifié à l'avance. Sa formation se déroule parfaitement bien, a affirmé son maître artisan, mais c'est la première fois qu'elle a agi ainsi, a rassuré sa formatrice.

En visitant les 11 mères célibataires, la délégation du REIPER, conduite par Ferdinand Ngatali, coordonnateur adjoint du REIPER, a eu pour objectifs de valider et de collecter les fiches de présence; d'apprécier le niveau d'acquisition des compétences; de recueillir les témoignages des femmes en formation et de faire les réajustements appropriés afin de permettre aux apprenties de s'améliorer et d'acquérir les compétences requises.

Viclaire MALONGA

MODES

Le tatouage, un risque pour la santé?

Dessin décoratif ou symbolique permanente sur la peau, le tatouage est réalisé en injectant de l'encre entre le derme et l'épiderme à l'aide d'aiguilles ou d'objets pointus. Cette tendance venue de l'Eurasie s'est popularisée sur le continent africain. Au Congo, notamment à Brazzaville, les jeunes voire des adultes en sont friands oubliant les graves conséquences qui en découlent.

Effectué hier avec de l'encre de Chine, une encre faite à base de noir de fumée et de matière gommeuse utilisé pour l'écriture, les dessins et la peinture ou des encres à base de charbon ou de suif, le tatouage est aujourd'hui le plus souvent fait avec de l'encre contenant des pigments industriels. Sa popularité va grandissant beaucoup plus chez les jeunes alors qu'on ne le voyait avant que sur certaines personnes comme des ex prisonniers, des voyous, des caïds, des trafiquants de drogue, des membres de gang, etc. Il était un signe distinctif de reconnaissance. De nos jours, avec l'influence des medias, des stars de la chanson, du cinéma ou du sport, sans parler du laisser-aller de certains parents, il est devenu un effet de mode contagieux même chez ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de maturité. Il n'est pas surprenant de voir des jeunes de 16 ou 17 ans, les deux sexes confondus, exhibant leur tatouage pour des raisons symboliques, religieuses ou esthétiques ou encore comme un accessoire de mode, pour attirer l'attention de plus d'une personne.

Le danger avec le tatouage c'est qu'une fois dans la peau, les pigments de couleurs rejoignent d'autres organes où ils peuvent avoir un effet toxique. Pendant la réalisation du tatouage, les spécialistes en la matière utilisent des aiguilles qui percent la peau et induisent un dommage dans la barrière cutanée. Cette plaie, qui se cicatrise en quelques semaines, peut-être la porte d'entrée des infections bactériennes. Le tatouage s'accompagne d'un saignement qui, parfois, entraîne un risque de contamination par certains virus transmissible par le sang comme l'hépatite B, le virus de l'immunodéficience humaine, ou l'hépatite C, ainsi que des symptômes d'allergie: la peau gonfle et démange.

Un tatouage sur la peau d'une femme

Le Dr. Jean Coms, dermatologue à Brazzaville, estime que le tatouage peut avoir des conséquences à long terme. Peu importe la qualité des substances ou des machines utilisées. Dans la mesure où une fois que l'objet utilisé pour le tatouage est en contact avec le derme qui est la 2e couche de la peau, il y a déjà infection, a-t-il soutenu, en s'appuyant sur l'exemple des épilations faites au niveau des sourcils par les femmes. Trois ou quatre jours après cette opération, le visage de la femme change parce qu'il n'y a pas une bonne circulation de sang, a confié le médecin.

Les jeunes, qui ont des tatouages, s'exposent également à des risques quand il s'agira d'embauche. Et pour cause, il y a certains métiers et certains milieux qui interdisent le tatouage surtout quand il est amplement visible. De plus, ils sont appelés à être parents et responsables. Pourront-ils assumer leur acte dans 20 ans?

Shara Deo-Gracias BOUKA (Stagiaire)

DÉSŒUVREMENT DE LA JEUNESSE

A Pointe-Noire, des parents ébauchent de solutions

Chômage, désœuvrement, banditisme,…La jeunesse congolaise souffre de plusieurs maux qui compromettent son avenir. A Pointe-Noire, des parents réunis autour d'un comité se sont engagés à trouver des solutions à ces fléaux.

Quel avenir pour la jeunesse congolaise? *«Pas question de se voiler la face. C'est un avenir visiblement compromis»*, a affirmé d'emblée Philomène Ndimina, une habitante du quartier Mawata, dans la troisième circonscription de l'arrondissement 1 Lumumba. Ce constat a été aussi celui de plus de 400 chefs de famille - âgés de 40 ans et plus - réunis le 30 juin dernier à l'école primaire publique Lien Athanase Dambou de Mawata pour un débat citoyen sur «la situation des jeunes», initié par le député de leur circonscription, Maurice Mavoungou.

Plusieurs maux dont la violence avec le phénomène des «bébés noirs», les meurtres, les vols à main armée, le viol de femmes ou filles, le racket, ont été épinglés par les débatteurs. En effet, depuis plus de trois ans, les *«bébés noirs»* écument les grandes villes congolaises: Brazzaville et Pointe-Noire; terrorisant et semant la désolation dans de nombreuses familles. Ils sont devenus de véritables loups impitoyables.

Chaque mal social ayant toujours un remède, l'efficacité des solutions à la situation des jeunes dépend en grande partie de la bonne identification des causes. Au-delà des difficultés qu'éprouvent la Police et la Justice, les participants à ce débat ont estimé que le chômage et le désœuvrement figurent en première position sur la liste des causes qui sont à l'origine de ce fléau. Pour combattre cette dérive efficacement, ils ont suggéré l'insertion socio-économique.

Maurice Mavoungou pendant le débat citoyen

La solution: l'insertion socio-économique

«Si un jeune travaille, il est difficile et même impossible pour lui d'aller défoncer une maison ou se mettre dans la rue pendant la nuit pour apostropher des passants et les déposséder de leurs effets personnels», a indiqué M. Mandaka. Ce point de vue a été partagé par la plupart de participants. Selon eux, l'insertion socio-économique des jeunes par le financement de projets ou la formation à des métiers est une solution anticipative et partant, idoine aux problèmes des jeunes congolais.

A signaler qu'à Lumumba 3, de nombreuses initiatives allant dans ce sens ont déjà eu lieu. *«Il vous souviendra que nous avions procédé d'abord par la mise en place d'une structure de micro finance (en 2006, Ndlr). Elle avait pour vocation d'allouer des crédits pour financer de micros projets économiques. Nous avons aussi financé des formations qualifiantes dans diverses branches d'activités comme la conduite automobile, la formation des caristes et la formation au pilotage des grues»*, a rappelé Victor Béli, député suppléant de Lumumba 3. Mais, si ces initiatives n'ont pas donné les résultats escomptés, c'est *«probablement parce que les parents que nous sommes n'ont pas été associés à leur conception ou leur mise en œuvre»*, a supputé Maurice Mavoungou. D'où la nécessité d'opter pour une *«démarche inclusive et solidaire avec vous, parents et chefs de famille, pour la recherche des solutions aux problèmes des jeunes»*, a poursuivi le parlementaire.

A l'issue des échanges, un comité a été mis en place pour jouer le rôle de *«think tank»*, mieux de laboratoire de solutions pour combattre la déviance des jeunes non seulement de Lumumba 3, mais aussi de tout le Congo.

MOULOULOU-DIBAMBA

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Le groupe Matinu Ma Mpimpa a émerveillé le public à l'IFC

Le groupe Matinu Ma Mpimpa s'est produit mardi 16 juillet dernier, à l'Institut français du Congo (ex-CCF) de Brazzaville, sous la conduite de son promoteur, Edgar Pierre Martial Koko. Cet ensemble qui a présenté un spectacle inédit intitulé: «Ludimi lua mubaku» (la langue du renard noir), a émerveillé le public à travers ses chansons enrichissantes distillant les notions de paix et d'unité.

Le groupe Matinu Ma Mpimpa

Ce spectacle a tenu ses promesses ; le public est venu nombreux.

Présentant le spectacle, Edgar Pierre Martial Koko a indiqué: «Le spectacle que nous allons présenter s'intitule *«Ludimi lua mubaku», c'est-à-dire la langue du renard noir, toujours prisée par les chefs dont un membre du village a voulu prendre la paternité. Et leur combat mystique a mené au décès du chef du village. L'esprit de ce dernier va terroriser tout le village. On va alors faire venir un grand initié appelé Mbouango, pour faire le rituel de la danse nocturne. C'est ça que nous appelons «Matinu mampimpa», pour emmener la paix, la stabilité, l'ambiance et la réunification du village.»*

Ce groupe dont les œuvres contribuent à la revalorisation de la culture congolaise utilise des instruments traditionnels de nos ancêtres.

Au cours de ce spectacle, le groupe a montré de quoi il était capable, en communiant avec le public à travers un rituel ancestral pratiqué souvent dans le département du Pool appelé «Moloko». Il met en relief l'âme des rites et des rythmes des ancêtres du département du Pool. Les instruments tels que les ''ngonguis'', les ''mukwitis'' résonnent au plus profond des âmes et du corps. Ce qui n'a pas laissé insensible le public; on a vu des petits de 3 à 4 ans exhiber des pas de danse. Une belle prestation qui a valu les applaudissements nourris des spectateurs.

Un observateur de la musique traditionnelle a fait remarquer que cette danse est une grande première, *«car jamais auparavant elle n'avait été exhibée à un tel niveau de spectacle »*. L'une des particularités de ce groupe c'est qu'il regroupe en son sein des artistes de générations confondues. Il est à la recherche permanente des nouveaux sons et expressions inspirés des différentes traditions congolaises.

Le groupe Matinu mampimpa a représenté une réelle diversité des sons et des couleurs provenant des différents départements du Congo. Son travail est une fusion originale des rythmes traditionnels, d'une part, et un mélange de rituels, d'autre part, le tout influencé par l'environnement contemporain.

Edgar Pierre Martial Koko est plus que jamais conscient de son précieux apport dans la promotion de la culture congolaise. Et estime, toutefois, que la route à parcourir reste encore longue.

Depuis l'âge de 9 ans, il ne fait que cela, touchant à la plupart des genres musicaux dont le jazz, le blues, le hip-hop et la danse contemporaine. *«Je suis allé un peu partout. Ce parcours m'a permis de côtoyer pas mal de grands musiciens et d'essayer d'approfondir ma connaissance personnelle. Ce qui m'a permis aujourd'hui d'être un instrumentiste polyvalent, d'avoir une carrière dans laquelle j'ai découvert un autre talent révélateur caché en moi, parce que j'ai formé beaucoup de musiciens»*, a-t-il révélé. Et d'ajouter: *«J'en ai également présenté plusieurs sur le marché mondial. Désormais, je suis un promoteur qui est à l'écoute, avec une passion immense de communiquer, de partager avec les musiciens et le public.»*

A propos des petits enfants qui ont exhibé des pas de danse, il a indiqué qu'il a été agréablement surpris que ces tout-petits ont du talent. Dommage qu'on leur prive de l'occasion de découvrir ceux qu'ils ne connaissent pas. Cela leur permettrait aussi d'avoir un œil sur l'évolution de la musique congolaise.

Remerciant le public, Edgar Pierre Martial Koko s'est dit heureux, comblé par cette présence. *«N'arrêtez pas de nous témoigner votre sympathie et nous exprimer vos encouragements. Nous avons été profondément touchés par la généreuse attention qui nous a suffisamment revigorés».*

Pascal AZAD DOKO

MUSIQUE

Fanie Fayar à l'affiche à l'IFC de Brazzaville

Lauréate en 2017 de la médaille d'or, lors des VIIIèmes Jeux de la Francophonie à Abidjan en Côte d'Ivoire, la chanteuse congolaise Fanie Fayar se produira le 28 juillet 2019, dans la salle Savorgnan De Brazza de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. A cette occasion, celle que l'on surnomme «La voix d'or» présentera son coup d'essai «Bo yamba ngai». Un album très éclectique dans lequel l'artiste s'est inspirée des faits qui minent la société et son environnement. Elle incite à l'hospitalité, l'unité, l'assistance à autrui, l'excellence et rend un hommage aux personnes qui ne sont plus de ce monde.

Fanie Fayar

La chanteuse y parle aussi de la reconnaissance de la vie, mais aussi des difficultés que rencontrent les artistes avant d'atteindre le succès.

Prélude à son show qui s'annonce explosif, l'artiste multi-instrumentiste donnera une conférence de presse le 26 juillet dans la salle André Gide de l'IFC.

Le programme prévoit également un concert grand public sur le Viaduc et une soirée dédicace de son album dans un hôtel de la place.

Pour la petite histoire, Fanie Fayar a fait ses premières armes dans les chorales, avant de rouler sa bosse dans les groupes tels que les Yelawa, Kandela et Nkota.

Elle a assuré la première partie du Grand bal du célèbre chanteur sénégalais Youssou Ndour à Bercy, en France.

Elevée au rang de Chevalier dans l'ordre du mérite congolais par le Président Denis Sassou-Nguesso, la chanteuse a été invitée en Corée du Sud pour des programmations culturelles aux Jeux olympiques de Pyongyang 2018.

Lors de son concert, elle aura pour guest-stars, Zao, Roga Roga, la chorale La Colombe, les Diables-Rouges de la SAPE, etc.

V.C.Y.

NOUVEAUTÉ. LIRE ET FAIRE LIRE. INNOVATIVE. READ AND HAVE READ.

«Les politiques de la rupture et de la richesse pour tous les citoyens» de Daniel Ngassiki, Bookelis France, novembre 2018, 260p.

Dans ce livre, l'auteur indique comment les gouvernements peuvent réaliser des performances admirables en termes d'efficacité économique et de justice sociale. Sous l'inspiration des discours solennels du Président Denis Sassou Nguesso à ce sujet, le thème de la rupture est abordé dans le livre sans tabou ni complexe ni démagogie, en tant que changement des politiques et des comportements en vue d'atteindre de meilleures performances pour l'économie nationale, contre les pratiques déviantes freinant le progrès économique et social de nombreux pays africains. La rupture, c'est d'abord implanter en politique l'amour véritable du peuple tout entier; ensuite, les incitations adéquates, c'est-à-dire les récompenses et les punitions au mérite; puis, l'instauration d'un climat de confiance de haut niveau dans les affaires économiques et politiques. Le moyen le plus efficace de la rupture, c'est la mobilisation des lumières et prodiges de la science dont la finance comme science mathématique de la richesse légitime.

Le livre s'ouvre par un discours sur la rupture pour l'affranchissement des pauvres. Suivi d'une déclinaison de la rupture en des politiques telles que l'équipement du pays en infrastructures corrigé des antivaleurs. La gestion des ressources pétrolières sur le modèle de la Norvège. L'attractivité internationale sur le modèle de Singapour. Le franc CFA et la diversification économique. L'infinitique inclusive désignant la politique de la richesse pour tous les citoyens en qualité d'actionnaires primaires de l'Etat, apothéose et composante sublime des politiques de rupture et de justice sociale. La nomination des cadres sans exclusive dans les ministères, sans se contenter des parents et courtisans assurés d'impunité, éventuellement au détriment des orphelins, experts ou savants. Enfin, la moisson combinée des politiques préconisées. La conclusion fournit un vade-mecum de la rupture à fonder sur les lumières et les prodiges de la science plutôt que sur les illusions et les calmants.

Auteur: Daniel Ngassiki, économiste et financier congolais. Ancien secrétaire général de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Banque Centrale) où il a réalisé, en charge du Budget, des bénéfices inégalés dans toute l'histoire de la Banque à ce jour. Alumni à vie de l'université Paris-Dauphine. Passionné de la finance comme science mathématique de la richesse légitime. Inventeur de l'infinitique inclusive en primeur mondiale. Grand officier de l'Ordre du Mérite congolais.

Ce livre de 260 pages de petit format, au prix de 16 euros ou 10.500 F CFA, est disponible dans les librairies en ligne ou non, y compris locales, dont la FNAC Hypermarché Fleuve Congo, Selibesi immeuble Ingoba face à la Primature et la librairie Les Dépêches de Brazzaville.

Commande en ligne: www.bookelis.com; www.fnac.com
Point focal à Brazzaville: Immeuble Ingoba face Primature

In this book, the author indicates how governments can achieve high performance in terms of economic efficiency and social justice. Under the inspiration of the solemn speeches of President Denis Sassou Nguesso on this subject, the theme of the separation is addressed in the book without taboo, complex, or demagoguery, as a change in policies and behaviors in order to achieve better performance for the national economy, against the deviant practices hindering the economic and social progress of many African countries. Separation means first to implanting true love for all people in politics; secondly, the appropriate incentives, i.e. rewards and punishments on merit; and then, the establishment of a high level of confidence in economic and political affairs. The most effective means of separation is the mobilization of the lights and wonders of science, of which finance is the mathematical science of legitimate wealth.

The book opens with a text on separation for the freeing of the poor. It is followed by an adaptation of separation in policies such as equipping the country in infrastructure, released from anti-values. The management of oil resources based on Norway. International attractiveness based on Singapore. The CFA franc and economic diversification. Inclusive infinitics designated the politics of wealth for all citizens as primary universal shareholding of the State, an apotheosis and sublime component of policies of separation and social justice. The appointment of executives without exclusivity in ministerial departments, without being content with parents and courtiers insured by impunity, possibly to the detriment of orphans, experts, or scholars. Finally, the combined harvest of the policies advocated. The conclusion provides a vade mecum of separation to be based on the lights and wonders of science rather than on illusions and sedatives.

Author: Daniel Ngassiki, Congolese economist and financial expert. Former Secretary General of the Bank of Central African States (Central Bank) where he has made unprecedented profits in the Bank's history to date while in charge of the Budget. Alumni for life of the Paris Dauphine University. Passionate about finance as a mathematical science of legitimate wealth. Inventor of inclusive infinitics as a world premiere. High Officer of the Congolese Order of Merit.

This 260-page small format book, priced at 16 euros or 10,500 F CFA, is available in bookstores (local and abroad) and online, including FNAC Hypermarket Congo River, Selibesi immeuble Ingoba facing the Primature and the bookstore Les Dépêches de Brazzaville.

Online order: www.bookelis.com; www.fnac.com
Focal point (Brazzaville): Immeuble Ingoba facing the Primature

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Secrétariat Général
Direction de l'Organisation et des Projets

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC/P161368

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917, Yaoundé — République du Cameroun
Tél.: (237) 222 23 40 30/60 - Fax: (237) 222 23 33 29

Commission de Passation des Marchés — Composante COBAC du Projet

Institution: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé – Cameroun
Nom du Projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - 161368
Don IDA no: D3030
Titre de services: Services de consultants pour l'élaboration d'un dispositif légal et réglementaire pour la supervision des activités de la finance islamique par le Secrétariat Général de la COBAC
Bénéficiaire: COBAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°017/BEAC-COBAC/PRCIFRC/UGRIF/2019-MI

l. La Banque des Etats dc l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour l'élaboration d'un dispositif légal et réglementaire pour la supervision des activités de la finance islamique par le Secrétariat Général de la COBAC.

2. Mission de consultants:

Le développement de la finance islamique devient important dans certains pays de la CEMAC, notamment au Cameroun et au Tchad et non nécessairement bancarisée. Alors même qu'il n'existe pas de cadre légal dans la zone CEMAC pour l'exercice de la finance islamique, plusieurs établissements de crédit ou de microfinance ont pris l'initiative d'entrer en contact avec la COBAC, afin d'officialiser une offre de type «fenêtre islamique» en complément de leur activité de banque traditionnelle.

Le dispositif actuel de supervision de la COBAC a été construit pour superviser les établissements de crédit et de microfinance dits conventionnels. Il n'a pas prévu de règles spécifiques pour les produits et encore moins pour les établissements de finance islamique. En conséquence, la perspective de création d'un établissement de crédit ou de microfinance islamique ou la demande d'autorisation pour réaliser certaines activités à caractère purement islamique dans la CEMAC pourrait poser des problèmes juridiques et réglementaires. Dans ce contexte, pour éviter un développement anarchique de la finance islamique, le Secrétariat Général de la COBAC a décidé d'élaborer un cadre légal et réglementaire pour l'exercice et la supervision des activités et produits de la finance islamique.

A ce titre, la COBAC compte s'attacher les services d'un consultant dont la mission a pour objectifs de procéder au recensement des besoins en matière de finance islamique, de proposer un cadre légal et réglementaire approprié pour sa supervision et de répondre aux premières attentes en matière de formation.

La durée de la mission est estimée à douze (12) mois et la date prévue pour le démarrage est pour septembre 2019.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site de la BEAC et de la COBAC aux adresses www.beac.int et www.cobac.int

3.L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), représentant le Secrétariat Général de la COBAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérienee pertinente pour l'exécution des services (CV retraçant les références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le Consultant doit être un expert de haut niveau du secteur des finances (bac + 5 minimum en finance, banque, économie ou équivalent) ayant plus de 10 années d'expérience dans le domaine de la finance islamique et ayant réalisé plusieurs missions d'envergures similaires à la mission attendue. Par conséquent, le Consultant doit avoir les qualifications et expériences professionnelles probantes pour remplir la mission, à savoir:

-une connaissance approfondie des normes internationales et des bonnes pratiques en matière de supervision bancaire et des établissements islamiques ;
-une bonne connaissance des normes édictées par l'Islamic Financial Services Board et l'Accounting and Auditing Organisation for Islamic Financial Institutions (AAOIFI) ;
-une expérience probante dans la supervision des institutions financières islamiques ou dans des organismes ou entités connus dans le domaine de la finance islamique ;
-une bonne connaissance de la gestion et de la maîtrise des risques dans le secteur islamique ;
-une bonne maîtrise de l'implémentation de Bâle 2 et Bâle 3 prescrit par VIF SB avoir géré ou supervisé la mise en place ou élaboré un cadre réglementaire pour la supervision de la finance islamique;
-l'expérience de travail dans un organe de supervision ou de régulation bancaire et la maîtrise des normes IFRS seront des atouts. Il en est de même de la connaissance du cadre juridique de l'OHADA (Actes uniformes) ainsi que l'environnement de la CEMAC.

Enfin, d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, ainsi que la maîtrise du français sont requises.

4.Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des de projet d'investissement (le Règlement)» de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de sélection pour les Consultants individuels telle que décrite dans le «Règlement»

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heure locale).

6.Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 09 août 2019.

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)
Immeuble BEAC, sis à l'avenue Jean Paul II ; B.P.: 2180,
Libreville, République Gabonaise
Tél.: (+241) 01 74 45 47
A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC, Représenté par la Direction de Réglementation, des Etudes Générales et des Relations Internationales (DREGRI)
beninga@beac.int et beni@beac.int avec copie à adoum@beac.int

Yaoundé, le 17 juillet 2019

Le Coordonnateur du Projet

CAN DE FOOT 2019

L'Algérie redevient un géant de l'Afrique

Après un mois de compétition, la 32e Coupe d'Afrique des nations de football a désigné son vainqueur vendredi 19 juillet au Stade international du Caire. Il s'agit de l'Algérie, pourtant arrivée en Egypte sur la pointe des pieds. Tout un peuple attendait ce titre continental, le deuxième de son histoire après celui obtenu chez lui voilà 29 ans. En revanche pour les Sénégalais, la malédiction se poursuit. Pour un premier sacre, il leur faudra encore patienter…

Un but surprise inscrit au bout de 79 secondes seulement de jeu a permis à l'Algérie de remporter aux dépens du Sénégal la finale de la CAN 2019. L'on n'a pas voulu croire que l'Algérie serait capable de cet exploit. Tous les pronostics ne la réinstallaient guère sur le toit de l'Afrique. Elle était plutôt donnée pour moribonde il y a encore deux ans, parce que chassée de la CAN 2017 au Gabon dès le premier tour. Son entraîneur de l'époque, un Belge, avait fini par rendre son tablier et remplacé par l'Espagnol Lucas Alcaraz. Sans succès, lui aussi. Appelé à la rescousse, Rabah Madjer, le capitaine de l'équipe victorieuse en 1990, sera à son tour limogé sous la pression de la rue.

Ce qu'a réalisé en Egypte l'entraîneur actuel, Djamel Belmadi, et ses joueurs relève de l'exploit. Après avoir vécu des années fastes entre 1982 et 1990, le football algérien avait sombré, à l'image de nation. Dieu merci, son étonnant et brillant parcours l'y a catapulté. Aucune défaite! Il n'a véritablement tremblé qu'en quarts de finale devant la Côte d'Ivoire en concédant un match nul transformé en succès aux tirs au but. Donc, rien que des victoires! Mieux, des victoires convaincantes. Car l'Algérie est l'équipe qui a pratiqué le meilleur foot. Un football offensif (13 buts inscrits), plaisant, mais aussi qui a montré qu'elle pouvait très bien défendre (2 buts seulement encaissés). Longtemps, l'Algérie avait surtout la réputation d'avoir un jeu surtout technique. Cette année, elle possède une défense très solide, avec des défenseurs eux aussi techniques. Donc, l'Algérie a mérité amplement son titre.

En fête, l'Algérie retrouve les sommets de l'Afrique 29 ans après

Certains Algériens voient dans ce succès le signe du destin: en 1990, lors de la première victoire, l'Algérie était en pleine transition démocratique. En 2019, les Algériens sont mobilisés depuis cinq mois pour obtenir un changement pacifique du régime. On comprend pourquoi aussi, en Algérie comme en France (De Marseille à Lyon en passant par Paris, Lille, Montpellier ou Strasbourg), des centaines de milliers de supporters des Fennecs descendus dans les rues pour célébrer la victoire des leurs avaient dans la bouche des slogans s'attaquant au régime.

La clôture de cette 32e CAN est l'occasion de faire les comptes. Cette édition est de loin la plus offensive (102 buts inscrits), devant celle de 2008 (90 buts). Le record des buts inscrits est donc tombé en Egypte. Conséquence logique de l'augmentation du nombre des matchs dû au passage de la compétition à 24 participants (52 matches) contre 16 d'ordinaire (32 matches). Mais la moyenne de buts par match est faible (1,96) cette année, la plus forte demeurant celle de 2008 (3,9).

L'Algérie a enfanté aussi le meilleur joueur de la compétition, en l'occurrence le milieu de terrain Ismaël Bennacer. Le titre de canonnier n°1 revient au Nigérian Odion Ighalo, auteur de 5 buts. Loin du record absolu du Congolais de RDC Ndaye Mulamba (9 buts en 1974, en Egypte). Le Sénégal, lui, a donné à la compétition, le meilleur jeune, Krépin Diata. Enfin, il faut signaler qu'en match de classement pour la troisième place, le Nigeria a dominé la Tunisie (1-0).

Le Stade international du Caire s'est endormi. Les Algériens, ivres de leur victoire, sont rentrés à Alger. Au Cameroun, pays qui abritera la prochaine édition, on commence déjà à rêver d'une revanche. Ainsi va la Coupe d'Afrique des nations…

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CONCOURS DE PRONOSTICS CAN 2019 À LA SEMAINE AFRICAINE

Tout le monde a tapé à côté!

A l'occasion de la CAN 2019, le directeur de publication de La Semaine Africaine a organisé un jeu-concours interne dont le but était de pronostiquer le nom du pays vainqueur de la compétition. Un appareil-photo et une somme de 20.000 Francs CFA étaient en jeu. Personne n'a trouvé juste, après le dépouillement effectué le samedi 20 juillet!

Comme à chaque événement sportif de grande envergure, la CAN 2019 a donné lieu à des débats animés. ''La Semaine Africaine'' n'a pas échappé à cet exercice. Le petit jeu des pronostics étant toujours délicat, dix agents s'y sont risqués. La majorité a désigné l'Egypte (6) grande favorite du tournoi. Les autres ont prédit la RDC (1), le Ghana (1), la Côte d'Ivoire (1) et le Nigeria (1).

De toutes les équipes désignées par les uns et les autres, aucune n'est parvenue en finale pour espérer remporter le prestigieux trophée de la CAF. Bien au contraire, la 32e Coupe d'Afrique des nations a réservé une énorme surprise aux pronostiqueurs de La Semaine Africaine, car c'est l'Algérie que tout le monde n'attendait point qui a été sacrée Championne d'Afrique en triomphant du Sénégal par 1-0.

Marcel MPOLO MPANDZOU (Stagiaire)

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Déjà les demi-finales!

Les équipes qualifiées pour les demi-finales de la Coupe du Congo sont connues. Il s'agit des Diables-Noirs qui en découdront avec l'Etoile du Congo, et de l'AC Léopards qui affrontera l'AS Otohô, les jeudi 25 (aller) et mardi 31 juillet (retour) prochains. Ces quatre formations ont obtenu leurs tickets à l'issue des quarts de finale retour disputés dimanche 21 juillet.

Au Stade Massamba-Débat, les Diables-Noirs ont confirmé leur option. Vainqueurs de BNG à l'aller, ils ont encore étrillé leur jeune adversaire, cette fois par 5-1. A la mi-temps le score était vierge. Les buteurs des Diables-Noirs sont Jean Costodes (48e), Mydo Kindu Yallet (55e), Rox Oyo Thoury (71e), Hardy Binguila (75e) et Wilfrid Nkaya (76e).

Le second match entre Etoile du Congo et JST était digne d'intérêt. Et l'Etoile du Congo l'a abordé très excitée. Elle avait promis de rattraper son retard du match aller perdu par 2-1. Le suspense n'a duré que trente minutes. Le raid de son arrière droit Farnes Mapembé a inspiré Yann Moukombo, dont la tête a eu raison du portier des jeunes de Talangaï: 1-0 (30e). Ce sera l'unique but de la partie, la situation n'ayant guère évolué en deuxième mi-temps. Suffisant pour propulser l'Etoile du Congo en demi-finales.

A Pointe-Noire, l'AS Otohô est allé arracher sa qualification en imposant un match nul (1-1) à son hôte, l'AS Cheminots.

L'avenir de Nico-Nicoyé de Pointe-Noire (déjà battu à domicile 0-4) n'inspirait guère d'optimisme. Il a préféré déclarer forfait à Dolisie où l'attendait l'AC Léopards.

Marcel MPOLO MPANDZOU (Stagiaire)

Rappel des résultats: Diables-Noirs-BNG (5-1/Aller: 6-0), Etoile du Congo-JST (1-0/Aller: 1-2), AS Cheminots-AS Otohô (1-1/Aller: 0-1), AC Léopards-Nico-Nicoyé (FF/Aller: 4-0).

INTERVIEW

Jean Moukouyou, parole d'arbitre

La parole n'est que peu souvent donnée aux arbitres, et c'est pour nous l'occasion d'en savoir un peu plus sur Jean Moukouyou, un retraité, professeur d'éducation physique, arbitre fédéral de Dolisie et président de la commission départementale des arbitres au Niari. Interview.

Tout d'abord, expliquez-nous pourquoi avoir choisi la voie de l'arbitrage?

**C'est grâce au football pelote que je me suis engagé dans l'arbitrage en 1979. A cette époque Dolisie regorgeait des grandes équipes de mwana-foot: Petit cheminot, Wanguitoukoulou, Toulouse, Dibakou, Vaticano, Aiglon, Besançon et bien d'autres. Ce foot était d'un niveau élevé. J'ai passé un test satisfaisant et franchi, ensuite, toutes les étapes de la formation pour devenir arbitre fédéral.

Quel constat faites-vous aujourd'hui?

J'ai l'impression qu'aujourd'hui, on ramasse, çà et là, les jeunes dans les quartiers, et sans formation, ils viennent officier les matchs de football. Ils vont vers les dirigeants chercher de l'argent. Au finish, les résultats sont faussés sur le terrain. Ce mauvais comportement contribue à la baisse du niveau de notre football qui n'est plus compétitif au plan continental.

Quels souvenirs gardez-vous de votre métier d'arbitrage?

**Ils sont nombreux. Je pense à la demi-finale de la Coupe du Congo ayant opposé l'A.C Léopards au FC Abeilles au stade Pont. A égalité à 25 minutes de la fin, une pluie diluvienne s'est abattue sur le stade. La boue argileuse et les flaques d'eau empêchaient le ballon de bien circuler. Les acteurs tombaient çà et là. En application des textes et règlements de la compétition, j'ai arrêté la rencontre. La reprise de ce match 48 heures après avait créé une vive tension dans la capitale de l'or vert. Il fallait alors avoir du sang froid. L'AC Léopards avait pris le dessus sur FC Abeilles (2-1).

Quels conseils pourriez-vous prodiguer à la nouvelle génération?

**On ne façonne pas un arbitre en un mois ou en une année. Les arbitres doivent d'abord commencer par le niveau le plus bas. Je regrette beaucoup le mauvais comportement de nos jeunes arbitres qui croient tout savoir. Ils doivent bannir l'esprit de suffisance s'ils veulent exceller.

Equateur Denis NGUIMBI et Deff MOUKALA NGONO

SPORT A L'ARMEE

Du foot en salle pour la Journée de l'AET

Dans le cadre de la célébration de la neuvième édition de la Journée de l'Ancien enfant de troupe (AET), le 16 juillet 2019, un tournoi de foot en salle a été organisé au gymnase Michel D'Ornano à Brazzaville les 13 et 14 juillet derniers. Le spectacle était attrayant.

Ce tournoi a réuni les AET de différentes générations et a été remporté par l'équipe de la 3ème génération aux dépens de celle de la 5ème génération par 4 tirs au but à 2, les deux formations étant à égalité au temps règlementaire (5-5).

L'adresse des joueurs de la 3e génération et la forme affichée par leur gardien, auteur de trois arrêts, ont été les atouts qui leur ont permis de remporter cette victoire qui se passe de commentaires dans les milieux de l'association. Emu, leur capitaine, l'AET Floris Dougangoye, a souligné *«qu'il s'agit d'une activité qui permet de renforcer la cohésion et l'unité entre les AET. En jouant et en communiquant ensemble, nous avons voulu prouver à la 5ème génération que les anciens restent les anciens, et donc de prestigieuses personnes qui ne peuvent que remporter toutes les grandes victoires, et c'est ce qui s'est passé sur le terrain.»* Il a dédié cette victoire à toute l'association des AET parce que c'est leur victoire. *«Chapeau-bas à notre Bureau exécutif national qui a organisé ce tournoi!»*, a-t-il conclu.

Les deux équipes et les officiels

La remise des trophées a eu lieu, le mardi 16 juillet dernier, lors de la présentation de la nouvelle promotion des AET baptisé David Théodore Loundou.

DGS

HANDBALL

Dixième succès d'Abo-Sport

Les journées se suivent et se ressemblent pour Abo-Sport qui poursuit son parcours sans faute. Dimanche 21 juillet, il a remporté son dixième succès d'affilée en battant (28-23) son poursuivant le plus immédiat, DGSP, dans un match très relevé et riche en spectacle, au Gymnase Étienne Mongha (Lycée de la Révolution).

En première période, les filles d'Abo-Sport avaient déjà réalisé un premier écart de six buts (16-10), alors qu'elles étaient menées au score pendant les 12 premières minutes du match.

De retour des vestiaires, la DGSP n'a pas réussi à revenir au score, sauf le réduire à 5 buts d'écart après cinquante-huit minutes de jeu. Bien au contraire, Abo-Sport, avec une exceptionnelle Patience Okabande, Mercianne Hendo et Magalie Bazekéné, a préservé son avantage, le score variant entre 6 et 7 buts, pour se stabiliser à 5 buts d'écart au coup de sifflet final. Pour rappel, Abo sport s'était imposé à l'aller (25-19). *«J'ai toujours dit qu'Abo-Sport est l'unité de mesure au niveau départemental. J'ai cru que la victoire était à notre portée au moment où le score était de parité, puisque je connais les compétences de mes joueuses. Désormais, on va se consacrer au championnat national puisque les objectifs départementaux sont atteints»*, a commenté Lad-Dah Lembesy, entraineur d'Abo-Sport.

De son coté, Chaplain Ngouama de la DGSP a félicité ses joueuses malgré la défaite et préfère se focaliser sur les objectifs à atteindre: *«Je félicite premièrement mes filles, certes nous avons perdu, mais avec la manière. Notre défaite s'explique par le fait qu'on a trop encaissé en première mi-temps. Trop de déchets aussi, on l'a payé cash. Nous braquons désormais nos yeux sur le championnat national.»*

Dans l'autre match de la journée, CARA a épinglé ASEL (32-20).

Davy Dimitri MACKITA (Stagiaire)

LE GÉANT EUROPÉEN DE L'ELECTRO MÉNAGER
VESTEL S'INVITE CHEZ VOUS!
GARANTIE 3ANS
MADE IN EUROPE MADE IN
32" HD
136 000 TTC
43" FULL HD
SMART NETFLIX
296 000 TTC
VESTEL
9000 BTU 208 000 TTC
12 000 BTU 236 000 TTC
18 000 BTU 415 000 TTC
55" ULTRA HD 4K
SMART NETFLIX
593 000 TTC
VESTEL
474 000 TTC
5 Kg 296 000 TTC
88L 177 000 TTC
BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
BZV Tél : 06 669 60 60
PNR Tél : 05 605 60 56